



**Centre d'Étude des Relations  
entre l'Union Européenne et  
l'Amérique Latine**

# **CAHIERS CERCAL**

**LES RELATIONS INTER-UNIVERSITAIRES  
ENTRE L'EUROPE ET L'AMERIQUE LATINE**

**Numéro 32 (extraits)**

Extraits du Cahiers 32

LES RELATIONS INTER-UNIVERSITAIRES ENTRE L'EUROPE ET  
L'AMERIQUE LATINE

## **I. LES POLITIQUES EN MATIERE DE COOPERATION UNIVERSITAIRE**

### **I.1. Marcos ALVAREZ GARCIA**

Para mi constituye un significativo honor y a la vez un privilegio inaugurar este coloquio europeo, sobre las « Relaciones inter-universitarias entre Europa y América Latina ».

El Centro de Estudios y de Promoción de las Relaciones entre los países de la UE y América Latina, « CERCAL », lo fundamos como una asociación en 1981, como un complemento válido a los estudios que realizaba el Centro de Estudios de América Latina que me correspondió dirigir desde su fundación en 1975 hasta 1990. Fueron éstas las primeras entidades en esta prestigiosa Universidad de Bruselas que tendrán la misión y la tarea necesaria e indispensable de hechar las bases de un mayor conocimiento progresivo en las relaciones universitarias entre ambos continentes, Europe y América Latina.

Permítame algunas consideraciones personales : después de varias misiones diplomáticas en representación de mi país, Chile, he regresado a Europa y en particular a Bruselas, la capital de esta tierra belga que supo acogernos con un profundo sentido de solidaridad en los momentos más aciagos que comenzó a vivir nuestra patria. Es mi deseo, y mi empeño, como una modesta contribución de gratitud colaborar con CERCAL en estos esfuerzos.

Aprendimos a conocer más a Europa sobre todo la parte occidental, y a reforzar nuestras convicciones de que no existe en este planera otra tierra que nos una más a nosotros los Latinoamericanos que a esta vieja Europa. Sería absolutamente redundante que en estas palabras de recibimiento y bienvenida a Uds, especialistas en la materia, referirme a la mutiplicidad de lazos históricos, étnicos, culturales, económicos que nos unen con Uds. los Europeos.

Si bien es cierto que existe una tradición secular de cooperación universitaria entre Europa y América Latina, digamoslo hoy de manera directa y sin restricciones de ninguna especie que no hemos logrado alcanzar los niveles de cooperación que anhelamos a ésta altura de los inicios del siglo XXI.

Me atrevo a afirmar con el mayor respecto y los mejores intenciones que Europa aun no ha logrado comprender en plenitud el valioso espacio que ocupa nuestra región en este mundo que se globaliza y afectada en su desarrollo por precarios avances

científicos y tecnológicos y que ha necesitado de Uds para haber reforzado de manera significativa una cooperación más profunda y operativa.

Este coloquio, como lo señala la convocatoria, tiene como objetivo contribuir a reforzar los lazos existentes entre las universidades latinoamericanas y europeas.

No será posible para nosotros lograr un desarrollo integral para nuestros pueblos si en los esfuerzos económicos que se involucran en los procesos de integración y de cooperación no se implican de manera prioritaria a las universidades y otras instituciones de la Educación Superior ; porque la formación de profesionales y postgraduados tendrán que insertarse en una realidad transnacional y internacional que no ha sido parte de nuestra tradición y que ha concretizado el desarrollo de nuestras universidades latinoamericanas.

La educación universitaria y quizás debieramos decir la actividad universitaria, para referirnos más propiamente al conjunto de actividades que se extiendan más allá de la propia formación profesional y de posgrados, definitivamente es un elemento esencial en el actual proceso de globalización, que también demanda una globalización del conocimiento.

En definitiva, estimados colegas europeos, creo que los Latinoamericanos, y aquí hay una buena y calificada representación académica, vemos que en la coyuntura actual de este mundo unipolar, a un Europa que ha sabido superar sus dificultades mayores, obteniendo logros considerables en su proceso de integración comunitaria, en la creación y puesta en práctica del Euro como moneda única que es un triunfo de incalculables proyecciones, en su proceso de ampliación posa el logro de una Europa global, y en la reciente ampliación de la OTAN y en sus concientes avances científicos y tecnológicos. Los evaluamos y los admiramos.

En definitiva, entonces, que para que nuestra Región Latinoamericana logre una real presencia en la búsqueda de un necesario equilibrio mundial, necesita necesariamente progresar y ello no será posible si no se fortalece de manera prioritaria la principal herramienta del conocimiento y del progreso de los pueblos que es la educación en sus tres niveles, básico, secundario y universitario.

Para este esfuerzo debemos estar conscientes de que nosotros los Latinoamericanos deberemos poner una parte importante en la tarea.

Tengo la seguridad que en el día de hoy, cada uno de Uds. aportan lo mejor de sus capacidades y experiencias en el análisis que nos conduzcan concretamente a conclusiones renovadoras y aplicables a una realidad existente que es imperioso modificar.

Por último, agradecemos a los organizadores de este evento universitario, a la colega Secretaria General del CERCAL Madame C Daem, al pequeño pero eficaz equipo administrativo, Mesdames Lenaers, Decat y Merckx

## **I.2. Leda GUILLEMETTE en collaboration avec M.E. ALMEIDA-TEIXEIRA**

Depuis quelques années, le CERCAL développe un travail important concernant la réflexion et la recherche sur la coopération entre l'Europe et l'Amérique latine, notamment à travers ses colloques de portée européenne, voire internationale.

C'est avec un grand plaisir que nous participons aujourd'hui au Colloque organisé par le Cercal sur le thème des « Relations Inter-Universitaires entre l'Union européenne et l'Amérique latine ». C'est également une satisfaction pour nous de pouvoir rencontrer de collègues travaillant sur la coopération entre ces deux régions du monde et d'échanger avec eux des idées et des réflexions sur les différents modes de coopération, les retombées sur la qualité de la recherche et de la formation, ainsi que l'impact des politiques en matière d'éducation menées par la Commission européenne, sur la situation socio-économique de ces pays. Nous vous remercions pour l'invitation faite à la Direction Amérique latine de l'Office de Coopération au nom de Monsieur Fernando Cardesa et de toute l'équipe ALFA, Alfan ici présente.

En termes de coopération, l'Union européenne a un rôle important à jouer sur l'échiquier mondial. Ses valeurs, sa culture peuvent être une option vis-à-vis d'autres valeurs et cultures et peuvent être promues par des actions efficaces, par la création de réseaux et de liens culturels et commerciaux.

La coopération entre les Etats membres de l'Union européenne et les pays de l'Amérique latine se fait depuis longtemps. Plusieurs organismes ou institutions l'ont mise sur pied afin de répondre à des situations concrètes au niveau social au sens large y compris dans les secteurs de l'éducation et de la santé. L'Union européenne apporte une valeur ajoutée à la coopération bilatérale.

Pour que les relations entre l'Union européenne et les autres régions du monde soient durables, il est nécessaire que les valeurs européennes puissent traverser les frontières et s'y répandre à travers les échanges. Il existe plusieurs moyens pour le faire : les échanges commerciaux, la coopération économique, l'aide financière aux populations défavorisées, l'aide aux ONG et autres. Parmi toutes ces formes d'échanges, les plus efficaces sont celles qui visent le long terme et la coopération dans un esprit de partenariat. Il faut avoir en tête que la coopération birégionale doit avoir comme perspective l'accomplissement de ces efforts par une meilleure entente entre les peuples, que ces efforts doivent être menés en commun par tous ceux qui croient aux résultats positifs de cette démarche.

La politique de coopération menée par la Commission européenne va dans ce sens-là, car elle vise à développer les échanges et la connaissance mutuelle des cultures, notamment à travers les programmes et actions mis en place par la CE.

Ces dernières années les relations entre l'Union européenne et l'Amérique latine ont été renforcées par une stratégie communautaire qui vise l'établissement d'un partenariat durable et solide entre ces deux régions. Le Sommet de Rio<sup>1</sup> a confirmé la consolidation des efforts menés depuis 1990, non seulement par le renforcement du dialogue politique mais aussi par la volonté des partenaires d'accroître des relations économiques et financières solides.

Dans la perspective d'une amélioration croissante de la coopération au développement de cette région, la Commission s'est fixé des priorités sur lesquelles ses efforts vont se concentrer plus particulièrement dans l'avenir, à savoir : la promotion et la protection des droits de l'homme, la promotion de la société de l'information et la lutte contre la pauvreté notamment par la réduction des déséquilibres sociaux.

La réalisation du 1er Sommet entre les pays des deux régions, en juin de 1999, a permis de relancer et de mieux encadrer la coopération bi-régionale. Il avait aussi été prévu que de telles rencontres devraient se réaliser régulièrement. Dès lors, un 2ème Sommet a eu lieu en mai 2002, à Madrid et un troisième au Mexique en 2004.

Etant donné le cadre légal dans lequel se déroule la coopération avec les pays de l'Amérique latine, notamment le règlement de Conseil 443/92 du 25 février 1992, les Programmes sont ouverts à la participation de 18 pays de l'Amérique latine et les 15 de l'Union européenne.

Les relations entre les deux régions ont graduellement conduit à une institutionnalisation des relations (voir MERCOSUL, Communauté andine, Amérique centrale, ainsi que des accords de coopération portant sur les relations entre l'Union et un pays ou l'autre (voir avec le Mexique, avec le Chili).

Plusieurs lignes politiques de coopération ont été accordées, à Rio de Janeiro, conduisant à un renforcement du partenariat stratégique bi-régional, dont notamment trois, à savoir :

- un plus grand dialogue politique,
- des relations économiques et financières solides,
- une coopération dynamique dans des secteurs clés, spécialement les secteurs de l'éducation, social et culturel ainsi que le développement scientifique et technique.

Plus précisément, des domaines prioritaires ont été identifiés (dans le cadre de la présidence finnoise de 1999, à Tuusula, au mois d'octobre 1999) par un groupe de hauts responsables des deux régions.

---

<sup>1</sup> COM(2000) 670

Ceux-ci ont identifié 11 lignes prioritaires de coopération, dont une concerne « la coopération dans les domaines d'éducation, études universitaires, recherche et nouvelles technologies » (priorité 8 de La Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur le suivi du I Sommet UE, AL et C, de 2000).

De son côté, le Conseil européen de Lisbonne, de mars 2000, avait lancé des bases solides pour la construction de l'espace européen de l'éducation supérieure, lequel ne serait possible sans le travail que les universités européennes ont déployé ou sont en train de déployer, depuis longtemps et qui notamment s'est vu renforcé avec la coopération inter-universitaire dans le cadre la coopération intra-Union européenne (notamment dans le cadre du programme Erasmus). (Cf. La communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur le renforcement de la coopération avec les pays tiers en matière d'enseignement supérieur de 2001 ; une telle communication prévoyait déjà une action pour l'AL - devenue la Programme AIBan, en 2002).

Suite à cette vue générale de la coopération entre l'Union européenne et l'Amérique latine et du cadre légal qui la régit, ainsi que les priorités politiques, nous pouvons aborder plus spécifiquement les programmes régionaux financés par la CE dans le domaine de l'éducation supérieure entre les deux régions.

Les universités ont toujours apporté une contribution inestimable à la société dans leur mission d'éducation et recherche et ont toujours été en première ligne concernant le progrès des sociétés. C'est pour cette raison que les Universités sont appelées dans les années à venir à devenir les catalyseurs du dialogue entre les gouvernements et la société civile.

La coopération entre l'Union européenne et l'Amérique latine dans le domaine de l'éducation supérieure avait conduit à l'adoption du programme ALFA par le passé. (dont la 1ère phase a couvert la période de 1994 à 1999 et qui est, à présent, à mi-parcours de sa 2ème phase).

Les constats sont positifs vis-à-vis de l'impact du programme ALFA en Amérique latine et en Europe. La CE a pris en compte l'évaluation qui a été faite et les demandes formulées par les pays latino-américains.

La CE avait constaté que la demande pour des formations au niveau de maîtrise et de doctorat, de la part de l'AL, était importante. Il a été décidé de mettre en place un Programme de bourses d'études qui pourrait contribuer à satisfaire une telle demande et qui pourrait contribuer dans un même temps à renforcer la coopération entre les deux régions. Le programme de bourse d'excellence Alban a été mis en route. Alban est une réalité, mais plus que cela, c'est une réponse factuelle et palpable de la CE aux demandes des acteurs impliqués dans le processus de développement du secteur éducation supérieure en Amérique latine.

L'Union européenne a lancé des bases solides pour une coopération en réseau et en partenariat. Les projets et activités développées par des réseaux, mettent en évidence la coopération et le partage des expériences où les différences jouent plutôt comme forces de progrès. Les bénéfices sont mutuels entre partenaires de niveaux identiques ou de niveaux différents.

De ce fait, une telle approche conduisait non seulement à une amélioration de la qualité de toutes les universités et de leur environnement mais aussi à une meilleure cohésion, harmonie et stabilité de l'ensemble.

Ceci est d'ailleurs la marque unique qui distingue l'activation de l'Union vis-à-vis de ses partenaires dans une comparaison avec d'autres bailleurs de fonds, tant au niveau national qu'international. Il en va de même dans un cas d'espèce - l'éducation supérieure – où une évaluation récente (réalisée en 2002) a mis en évidence, et a conclu à sa valeur ajoutée.

En plus du travail en réseau, les programmes financés et appuyés par la CE concernant le monde académique, il faut souligner l'apport non négligeable du programme ALFA concernant l'intégration régionale, permettant aux partenaires de travailler sur des sujets d'intérêt commun ou sur un thème prioritaire, malgré les distances entre les pays impliqués.



## II. DES STRATEGIES POUR UNE MEILLEURE COOPERATION

### II.1. PROGRAMMES ALFA & ALBAN

#### Extrait du site internet

#### **ALFA : Programme de Coopération Académique entre l'Union européenne et l'Amérique latine**

ALFA est le programme de coopération en matière d'enseignement supérieur entre l'Union européenne et l'Amérique latine dont la base juridique est le Règlement (CEE) 443/92 du Conseil, du 25 février 1992, relatif à l'aide financière et technique et à la coopération économique avec les pays d'Amérique latine et d'Asie.

ALFA est un programme régional décentralisé auquel la Commission contribuera à concurrence de 42.000.000 Euros sur 6 ans, conformément à la décision du 4 décembre 1998 sur la seconde phase du Programme ALFA.

Ce Programme s'inscrit dans la logique de la coopération d'intérêt commun : c'est pourquoi, le financement de la Commission est disponible moyennant un co-financement, de la part des institutions participantes, d'au moins 25% du coût total de chaque projet.

Il conserve son objectif initial : la promotion de la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur entre l'Europe et l'Amérique latine ainsi que le développement de l'enseignement supérieur comme moyen de contribuer au développement économique et social, grâce à l'amélioration des conditions dans lesquelles se réalise la formation de ressources humaines hautement qualifiées.

Il se propose également de poursuivre la coopération en matière de gestion institutionnelle et la coopération en matière de formation scientifique et technique par le biais de deux sous-programmes, présentés dans le détail dans ce même guide. Le cœur de ce Programme porte sur la mobilité de « post-gradués » et d'étudiants, à différents niveaux de formation : doctorat, maîtrise, spécialisation professionnelle pour les « post-gradués » et les étudiants de licence. Sont également pris en compte les séjours scientifiques de courte durée pour les chercheurs.

## **PRINCIPAUX OBJECTIFS ET DUREE DU PROGRAMME**

Outre le maintien de la dynamique de la première phase du Programme en matière de préparation et de développement de projets communs entre les institutions d'enseignement supérieur européennes et latino-américaines, les principaux objectifs de ce programme sont de :

- Créer ou renforcer les relations présentant un intérêt commun pour les institutions d'enseignement supérieur par le biais d'une intensification du dialogue entre les communautés universitaires des deux continents.
- Créer des mécanismes de coopération systématique entre l'Europe et l'Amérique latine sur les questions d'enseignement supérieur, en encourageant la création de flux permanents de mobilité entre les deux continents et, au niveau régional, entre les pays d'Amérique latine.

Les institutions ayant un développement relatif moins important font l'objet d'une attention particulière. A cet égard, nous cherchons à conserver un bon équilibre géographique convenable quant à la participation de chaque région éligible au Programme.

ALFA a été approuvé pour une durée de six ans (2000-2005). Au cours des quatre premières années, les nouvelles candidatures de projets pourront être évaluées et acceptées.

Les deux dernières années, 2004 et 2005 seront consacrées à la mise en œuvre des projets approuvés, au suivi de leurs résultats et à l'évaluation finale du Programme.

## **PAYS ELIGIBLES ET DOMAINES SCIENTIFIQUES PRIORITAIRES**

Les pays éligibles à ce programme sont les 15 Etats membres de l'Union européenne et les 18 pays d'Amérique latine suivants : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Equateur, Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela.

Sont considérés prioritaires les domaines scientifiques suivants :

Médecine et sciences de la santé, y compris tous les projets qui contribuent de façon positive à l'amélioration des conditions de santé publique dans les pays bénéficiaires ou les régions.

Sciences de l'ingénierie, y compris les projets qui ont des incidences directes sur le développement des infrastructures de communication, de transports et d'énergie et qui attachent une attention particulière aux questions de protection de l'environnement.

Sciences économiques et sociales, y compris les domaines liés au développement politique, social et éducatif.

Outre ces trois grands domaines scientifiques, d'autres matières du savoir pourront être envisagées dans la mesure où la proposition concrète peut avoir un impact sur le développement durable des régions, de façon générale, et présente un intérêt universitaire spécifique, en contribuant au rapprochement des relations institutionnelles, universitaires et/ou scientifiques entre les deux continents.

### **DES PROJETS EN RESEAU**

ALFA est un programme régional de coopération décentralisée mis en place par le biais de réseaux qui présentent des propositions conjointes et développent des projets dans le cadre des objectifs, de la structure et des règlements du programme.

Ces réseaux sont composés au minimum de six Institutions d'Enseignement Supérieur : 3 européennes et 3 latino-américaines (respectivement, de 6 pays différents au total). Le réseau devra assurer la participation active de tous ses membres.

Dans chaque réseau ALFA, une institution assume les fonctions de coordination. L'institution coordinatrice sera l'interlocuteur unique du réseau auprès de la Commission européenne.

D'une façon générale et en fonction du déroulement du Programme, au fur et à mesure des séances d'évaluation successives, une attention particulière sera accordée aux projets coordonnés par les institutions d'enseignement supérieur d'Amérique latine. Ainsi il sera possible de contribuer à une participation plus active des institutions latino-américaines et au développement de leur capacité de gestion.

### **ALFA II COMPREND DEUX SOUS-PROGRAMMES :**

Le sous-programme A : la gestion institutionnelle et académique ;

Le sous-programme B : la formation scientifique et technique

(mobilité des post-gradués et des étudiants ; séjours de courte durée pour des chercheurs).

Ces deux sous-programmes financent des projets qui encouragent le transfert de savoir dans les domaines scientifiques, académiques et administratifs. Les projets devraient renforcer la présence des femmes, à travers leur participation active dans les réseaux d'Institutions d'Enseignement Supérieur.

La coopération pour la gestion institutionnelle est destinée à développer la capacité de gestion générale des institutions d'enseignement supérieur (gestion des ressources humaines ainsi que matérielles et financières).

La formation scientifique et technique a pour objectif d'encourager l'intégration de l'expertise existante en matière de formation pour mieux en tirer parti et pour mieux répondre aux demandes de formation spécialisée d'une région ou l'autre, grâce aux activités qui facilitent la mobilité de « post-gradués » et d'étudiants, entre les institutions de l'Union européenne et d'Amérique latine, et vice versa, ou entre les pays d'Amérique latine bénéficiaires du programme.

Ce programme prévoit l'octroi de bourses partielles et/ou complémentaires de la mobilité pour les activités suivantes : formation avancée - doctorat (en cotutelle), « master » ou spécialisation professionnelle de niveau post-doctoral (séjours de 6 à 20 mois par boursier).

Formation complémentaire : mobilités d'étudiants -1er cycle- de dernière année de licence (séjours de 6 à 10 mois).

Formation de courte durée : études dans le cadre d'un programme de troisième cycle (séjours allant jusqu'à 3 mois).

Formation de chercheurs : visites à caractère scientifique pour les chercheurs (séjours allant jusqu'à 6 mois).

Dans le cadre des activités de formation pour les chercheurs, seules seront envisagées les activités pour lesquelles un chercheur est formé dans les questions spécifiques à la recherche. Les projets de recherche pure ne seront pas considérés. Les activités proposées dans le cadre des projets de mobilité pourront être menées pendant une période maximale de trois ans.

La mobilité de boursiers se fait entre institutions appartenant au réseau et un minimum de 70% des mobilités proposées par le réseau concernera des boursiers d'origine latino-américaine.

#### **CRITERES D'ACCEPTATION DES PROJETS**

La commission examine principalement la qualité scientifique du projet ; la cohérence logique de la candidature : objectifs poursuivis, résultats escomptés, méthodologie et ressources disponibles ; l'évaluation du contenu des programmes de formation proposés dans les projets de mobilité ainsi que leur adéquation d'un point de vue universitaire ; la pertinence de la taille, de la composition et de la compétence du réseau avec les tâches à réaliser ; la correspondance avec les domaines scientifiques prioritaires définis par ALFA ; la répartition géographique de la mobilité de boursiers en fonction de l'origine et de la destination des boursiers et du contenu universitaire de la formation qu'ils suivront. La priorité est donnée aux projets qui tiennent compte de la participation des femmes.

### **Alβan : un nouveau programme de mobilité.**

Le Programme Alβan est, quant à lui, un nouveau programme de bourses d'études de haut niveau pour des latino-américains dans l'Union européenne. Il a été lancé lors du second Sommet entre l'Union européenne, l'Amérique latine et les Caraïbes tenu à Madrid en mai 2002.

#### **OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le Programme Alβan doit contribuer au renforcement de la coopération entre l'Union européenne et l'Amérique latine dans le domaine de l'enseignement supérieur et couvre des études de 3ème cycle ainsi que des formations pour des professionnels et des futurs décideurs latino-américains dans des institutions ou dans des centres de l'Union européenne.

Il permettra une mobilité et un accès accru des citoyens latino-américains à l'espace européen de l'enseignement supérieur et offrira de meilleures compétences et opportunités pour l'emploi des citoyens latino-américains dans leurs propres pays.

Le Programme finance des bourses d'études de haut niveau pour des diplômés de maîtrise ou de doctorat. La contribution annuelle d'Alβan à ce type de bourses, représente 90% du total, tandis que les 10% restant sont attribués à des bourses de formation de haut niveau pour des professionnels, qui souhaitent reprendre une formation spécialisée ou plus élevée, en Europe.

Les premières bourses sont attribuées pour l'année académique 2003/2004. Elles concernent des études de troisième cycle - maîtrise et doctorat - ou des formations spécialisées de haut niveau.

Les périodes d'enseignement et de formation seront comprises entre 6 mois et 3 ans selon le niveau et le programme de formation envisagée.

#### **ELIGIBILITE**

Le Programme s'adresse aux 15 pays des Etats Membres de l'Union européenne et aux 18 pays d'Amérique latine suivants : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Equateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexico, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela.

Sont éligibles au programme les institutions d'enseignement supérieur (IES) reconnues, les institutions ou les centres de formation de haut niveau ainsi que des organisations compétentes (y compris des entreprises) des pays éligibles, coopérant dans le cadre de réseaux. Ces réseaux élaborent un projet de mobilité pour des études de troisième cycle ou des formations pour des diplômés et des professionnels en conformité avec les objectifs du Programme Alβan.

Le candidat doit, quant à lui, en principe travailler dans une institution publique ou privée nationale qui soutiendra son projet ou trouver une institution/organisation qui ait un intérêt à le soutenir. De manière à valoriser ses compétences de retour dans son pays. Les candidatures doivent reposer sur un projet d'éducation/formation soutenu par deux IES, l'une en Europe et l'autre au pays d'origine. C'est l'institution choisie par le candidat dans le pays d'accueil qui décidera si celui-ci a la qualification universitaire minimale requise pour le projet d'études qu'il désire y réaliser.

## **OPERATEURS**

Les services de la Commission de EuropeAid, Direction Amérique latine, assurent la coordination générale du programme Alβan, et en particulier là où la participation des Ambassades des Etats-membres ou de leurs représentations officielles en Amérique latine est estimée souhaitable ou pertinente. De même, la coordination générale du programme Alβan est assurée par les services de la Commission quand l'intervention et/ou la participation des Délégations de la Commission européenne dans les pays de l'Amérique latine sont nécessaires.

L'on a aussi choisi un consortium universitaire qui, en étroite collaboration avec la Commission européenne, mènera à bien une série de tâches liées à l'exécution du programme Alβan. Le consortium est dirigé par l'Asociación Grupo Santander. Les autres membres du consortium sont : Universidade do Porto, Portugal, Santander Central Hispano, Universia SA, Unión de Universidades de América Latina (UDUAL) et le Grupo Montevideo.

En septembre 2002, ce consortium a ouvert le 'bureau Alβan'. Etabli à l'Universidade do Porto, Portugal, ce bureau est le centre de coordination des tâches imparties au consortium dans la mise en œuvre du programme Alβan.

Le bureau Alβan sert de 'guichet unique' en ce qui concerne la plupart des aspects pratiques du Programme. Ceci comprend, entre autres, les questions liées à la soumission des candidatures aux bourses Alβan, à l'élaboration des formulaires de candidatures et du guide du candidat, ainsi qu'au développement du Portail Alβan.

Par ailleurs, l'on a ouvert des 'Points Focaux' (ou guichets de référence) dans chaque pays d'Amérique latine concerné par le programme. Ils travaillent en étroite collaboration avec le consortium

Un «Point Focal» Alβan est une institution d'enseignement supérieur (IES), une association ou un consortium d'IES issue d'un même pays. Une entité gouvernementale compétente peut également faire office de «Point Focal» Alβan. C'est une organisation hautement considérée dans son pays, qui mettra ses propres instruments de gestion (logistique et administratif) à la disposition du programme Alβan.

Les «Points Focaux» du programme Alβan sont implantés dans tous les pays d'Amérique latine. Ils sont en quelque sorte des centres de relais qui contribueront autant à la dissémination du programme qu'à répondre aux besoins d'information et de communication du programme Alβan dans chacun des pays concernés.

Dans chacun des pays, une des tâches primordiales des «Points Focaux» sera de promouvoir l'implication des institutions d'enseignement supérieur et autres organisations (étudiantes et professionnelles) au programme Alβan.

Grâce à l'implantation des «Points Focaux» Alβan, les candidats éventuels auront accès de manière efficace et rapide à toutes les informations pertinentes concernant le programme. Les «Points Focaux» auront aussi comme objectif d'intégrer toutes les institutions et organisations concernées dans le cadre d'un réseau national.

Par ailleurs, les «Points Focaux» du programme Alβan vont également travailler en réseau de manière à ce que l'information soit constamment diffusée de façon coordonnée et harmonisée. De plus, ce réseau des «Points Focaux» constituera en soi un élément essentiel du réseau d'information et de communication du programme Alβan.

Chacun des «Points Focaux» du programme Alβan en Amérique latine mettra sur pied un réseau national constitué des institutions d'enseignement supérieur éligibles et de leurs associations, des organisations professionnelles, des centres de formation ainsi que toutes les autres organisations concernées par le programme.

De même, les «Points Focaux» pourront canaliser et acheminer toute information ou «feedback» émanant des institutions et organisations nationales intéressées vers les responsables du programme Alβan, contribuant ainsi à une meilleure mise en œuvre du programme à l'avenir.

*Cependant, les responsables du programme tiennent à souligner qu'aucune préférence dans l'octroi des bourses n'est accordée aux institutions susmentionnées.*

Un Réseau de Communication Alβan est en voie de création. Il travaillera en coopération étroite avec les Délégations de la Commission européenne en Amérique latine, avec les services centraux de la Commission européenne et avec d'autres organisations ou institutions appropriées des Etats Membres.

Un Réseau Alβan Alumni sera également mis en place, ainsi que des activités relatives à un tel réseau. Les anciens boursiers du Programme ALFA et d'autres étudiants latino-américains ou professionnels ayant bénéficié d'études et de formations dans l'Union européenne pourront participer à ce réseau.

## II.2. COMMENT S'Y INSCRIVENT LES UNIVERSITES ET INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES BELGES

Frank VAN THOURNOUT

### **BASE LEGALE DE LA COOPERATION UNIVERSITAIRE BELGE**

Le cadre légal de la coopération belge a été défini par **la loi du 25 mai 1999, relative à la Coopération internationale belge.**

En matière de coopération universitaire, cela a été concrétisé par des **conventions** avec les deux **fédérations** d'universités, le **C.I.U.F.** et le **V.L.I.R.**, ainsi qu'avec deux institutions scientifiques : **l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers** et le **Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren.**

### **FORMULES DE COOPERATION UNIVERSITAIRE PRATIQUEES EN BELGIQUE**

Les mêmes formules sont appliquées par les deux fédérations et par l'I.M.T. ;

#### **1. Actions Nord**

Recherches d'appui à la politique (R.A.P.) ;

Cours « Masters » de post-graduat (ICP) et suivi postérieur des boursiers (300 boursiers par an) ;

Stages spécialisés ; 120 boursiers par an ;

Financement de congrès internationaux et de cycles de débat ;

Financement de bourses de voyage et de bourses Steve Biko (échange d'étudiants) ;

Programme de doctorats pour les meilleurs boursiers ICP.

#### **2. Initiatives propres et initiatives Sud-Sud**

Il s'agit généralement de projets relativement réduits entre deux professeurs ou deux laboratoires.

#### **3. Coopération institutionnelle**

Il s'agit d'appuis d'une envergure considérable, au niveau de plusieurs laboratoires ou facultés impliquant parfois plusieurs universités du Sud et du Nord.

Principes de base et priorités stratégiques de la Coopération Universitaire belge.

Le paragraphe qui suit tente de synthétiser les principes et objectifs formulés dans les **programmes des deux fédérations** de nos universités.



Comme **objectif fondamental**, les universités visent un **développement durable axé sur l'être humain** dans les pays du Sud par la **promotion des compétences** dans le Nord et dans le Sud, en renforçant la capacité des institutions locales à remplir les trois fonctions fondamentales de l'université, à savoir :

- production de connaissances par la recherche ;
- propagation de ces connaissances par l'enseignement ;
- réflexion permanente sur la société dont l'université fait partie et fourniture de services à celle-ci.

En effet, l'université forme une masse critique de personnes nécessaires au développement national en jouant une fonction importante dans la satisfaction des besoins en éducation. Il joue un rôle considérable de soutien à d'autres secteurs de développement.

Les **principes de base d'une coopération**, proposés par les associations universitaires belges sont les suivants :

- solidarité et échange sur base d'équivalence ;
- respect pour l'identité propre de chacun et reconnaissance de la diversité ;
- Ouverture, honnêteté et transparence ;
- préférence pour une approche inter-universitaire et multidisciplinaire ;
- accent sur la durabilité et la qualité ;
- « ownership » ou « partenariat », basé sur des intérêts communs ;
- synergie et complémentarité avec d'autres acteurs ;
- accent sur la finalité : transfert de connaissances ;
- attention aux thèmes transversaux (environnement, gender) ;
- concentration sur les pays de la liste de l'OECD/DAC, situés en Afrique, Asie et Amérique latine ;
- promotion de collaboration sud-sud ;
- souci de désenclavement scientifique et informationnel des universités du Sud.

L'Institut de Médecine Tropicale de son côté vise à contribuer à l'amélioration de la base pour les soins de santé dans les PVD, en focalisant sur la recherche, l'enseignement et les services.

Leurs **principes de base** ont été formulés lors d'une conférence internationale, tenue à Anvers le 25-26 octobre 2001, ayant comme titre : « Health Care for All ». Cette conférence a formulé les principes suivants :

- au niveau politique **l'accès aux soins de santé** est un droit fondamental de l'être humain et la clé de la lutte contre la pauvreté, de la productivité économique, du développement humain et de la stabilité politique.
- au niveau médical, **des services de santé de qualité** sont essentiels pour la prise en charge adéquate de malades et pour l'utilisation correcte des médicaments, des vaccins et de la technologie.

- au niveau épidémiologique, **des services de santé structurés** sont indispensables pour la lutte durable contre les maladies, la prévention et la surveillance.
- au niveau scientifique, des outils et des développements nouveaux requièrent des services de santé adéquats pour assurer l'efficacité de leur application et de leur mise en œuvre.
  - au niveau économique, des systèmes de santé adéquats fournissent les conditions structurelles de marché pour la diffusion et la mise au point de médicaments, de vaccins et de diagnostics.

L'institut en question applique les mêmes formes de coopération que les fédérations des universités. Géographiquement, les activités se déroulent dans les mêmes pays du Sud. Au point de vue thématique, l'accent est mis sur la malaria, la TBC et le SIDA, sans oublier les parasitoses tropicales, telles que la maladie du sommeil.

## **BREF APERÇU DE LA COOPÉRATION BELGE ACTUELLE EN AMÉRIQUE LATINE**

Un grand nombre **d'initiatives propres**, aussi bien du V.L.I.R. que du C.I.U.F. et de l'I.M.T. ont lieu dans différents pays d'Amérique latine, notamment au Chili, la Colombie, Cuba, l'Équateur, la Bolivie, le Mexique, le Nicaragua, le Surinam et le Brésil.

La **coopération institutionnelle du CIUF** se concentre sur les pays et les universités suivants :

Pérou : Pontificia Universidad Católica, Lima  
 Universidad Peruana Cayetano Heredia  
 Universidad Nacional Agraria La Molina

Bolivie : Universidad Mayor de San Simon, Cochabamba

Haïti: Université d'Etat de Haïti  
 Université de Quisqueya

Nicaragua : Universidad Nacional Autónoma de Nicaragua  
 Universidad Centroamericana.

La coopération institutionnelle du VLIR est axée sur :

Bolivie : Universidad Mayor de San Simon, Cochabamba

Équateur : Escuela Superior Politécnica del Litoral (ESPOL).

L'I.M.T. de son côté développe une coopération institutionnelle en :

Équateur : Pontificia Universidad Católica, Quito

Universidad Central, Quito

Pérou : Instituto de Medicina Tropical, Universidad Cayetano Heredia, Lima

Cuba: Escuela Nacional de Salud Pública

Bolivie : Universidad Mayor de San Simon, Cochabamba.

Les différentes formes de coopération avec l'ensemble des partenaires en Amérique Latine, représentent un investissement global de 23.518.862 EUR ou de 948.748.541 anciens BEF sur 5 ans. Cela revient en moyenne à 189.749.708 anciens BEF ou 4.703.772 EUR par an. Grosso modo, cela représente un petit 10% des subsides annuels, attribués à la coopération universitaire, sans compter les frais des boursiers latino-américains qui assistent aux différents cours et stages.

### **SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- C.I.U.F. 2002 : Plan quinquennal 2003-2007.
- Instituut voor Tropische Geneeskunde: vijfjarenprogramma 2003-2007.
- International Conference « Health Care for all », Antwerp 25-26 oct 2001
- V.L.I.R. 2002 : Vijfjarenprogramma 2003-2007.

### **II.3. LA POLITIQUE DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES EN MATIÈRE DE RELATIONS AVEC LES PAYS MOINS DÉVELOPPÉS**

**Paul JACOBS**

L'Université possède une longue tradition de « Coopération Universitaire au Développement ». Par cette expression on entend traditionnellement l'échange entre une université du Nord et une université du Sud de professeurs et d'étudiants ainsi que la conduite conjointe de programmes de recherche.

L'Université dispose pour cela des outils que sont les financements publics de la coopération au développement, ses fonds propres et différentes ONG qui lui sont associées plus ou moins étroitement.

Le nombre d'étudiants du tiers-monde accueillis dans nos universités a pourtant diminué de 25 à 60% selon les pays au cours des 20 dernières années ce qui a conduit le recteur actuel de l'ULB, Pierre de Maret à déclarer dans son discours de rentrée académique en septembre 2002 : « Même si économiquement il n'y a pas toujours beaucoup à gagner en s'occupant du Sud, il y a beaucoup à perdre en s'en désintéressant...La coopération au développement doit redevenir une priorité... »

Parallèlement et sans faire, jusqu'à très récemment, le moindre rapprochement, nos universités ont développé au cours de ces vingt dernières années, à côté de leurs missions traditionnelles d'enseignement et de recherche, ce qu'il est convenu d'appeler leur « troisième mission » ou mission de service à la société.

Bien que de façon imparfaite, elles sont progressivement sorties de leurs tours d'ivoire pour entretenir de façon de plus en plus intense et négociée des relations avec les entreprises, les pouvoirs publics de tous niveaux et, dans une moindre mesure, la société civile organisée, le monde des associations et des ONG.

Le moteur de cette évolution a été, certes, la volonté de trouver des sources nouvelles de financement de la recherche scientifique, mais aussi la prise de conscience de ce que l'université et la recherche fondamentale ne sont la richesse d'une nation que si effectivement les résultats de cette recherche débouchent sur une activité économique ou une action politique.

Pour assurer leur troisième fonction, les universités ont mis en place les instruments bien connus que sont les cellules dites d'interface (généralement sous-entendu :

Université-Entreprises), mais ont également développé des compétences plus discrètes comme la capacité à gérer financièrement un portefeuille important de recherche contractuelle ou un portefeuille de brevets. Elles ont aussi mis en place des cellules de contact avec l'enseignement secondaire ainsi que des outils de formation continuée notamment pour les enseignants du secondaire qui sont aussi ses anciens diplômés.

Il est temps aujourd'hui que ces deux préoccupations se rejoignent.

Il est en effet évident que les universités du Sud sont confrontées à un triple défi : d'une part, accueillir un nombre toujours plus grand d'étudiants et dans certains pays, c'est à une véritable explosion démographique qu'il faut faire face, et ceci sans baisser la qualité des formations dispensées et, si possible, sans produire en masse des diplômés immanquablement destinés à devenir des chômeurs de longue durée.

Il est donc essentiel que les universités du Sud deviennent, elles aussi, des acteurs de développement local et régional, qu'elles intensifient leurs relations avec la société qui les entoure et qu'elles contribuent à créer les emplois si nécessaires pour leurs anciens étudiants.

L'université Libre de Bruxelles entend faire valoir ce point de vue dans ses relations institutionnelles avec les universités qui sont ses partenaires.

Cela a des implications profondes sur la façon de « faire de la coopération », en effet, l'Université Libre de Bruxelles ne se définit plus seulement comme un acteur de « coopération universitaire », mais comme un acteur de coopération au développement au sens le plus large.

Cela signifie qu'à l'avenir, ses partenaires ne seront plus seulement des universités, mais des ONG, des établissements d'enseignement secondaire et supérieur non universitaire, des administrations publiques, des entreprises du Sud.

Cela signifie que les relations ne seront plus binaires mais feront le plus souvent intervenir au moins deux universités et un troisième partenaire.

Cela signifie que nous chercherons à créer des partenariats entre universités du Sud et entreprises du Nord.

Bref, cela signifie la création d'un réseau complexe de relations, au centre duquel se trouvent deux universités, au bénéfice du développement de deux régions, l'une au Nord, l'autre au Sud.

## II.4. L'EXEMPLE DE L'UCL

### Isabel YEPEZ

Mon intervention se nourrit d'une triple expérience.

La première, la plus ancienne, trouve ses sources en Amérique latine, en particulier au Pérou, où j'ai été professeur pendant plus de dix ans. La deuxième, se situe à l'UCL, en tant que chercheur et académique impliquée dans des activités de coopération à l'Université Catholique de Louvain. La dernière est une expérience inter-universitaire et pluridisciplinaire au niveau belge (la coordination d'un des Comités de pilotage de la Commission de Coopération Universitaire au Développement-CUD)<sup>1</sup> et une expérience au niveau européen (l'animation d'un réseau ALFA<sup>2</sup> réunissant six universités qui ont collaboré ensemble à la réalisation d'une Maîtrise interdisciplinaire à Lima).

Voyons ces trois dimensions.

L'Amérique latine, région du monde détenant le triste record des plus grandes inégalités sociales, nous rappelle le rôle que doivent jouer les universités dans la quête du développement humain.

Le rôle des universités en matière de développement se vérifie tout d'abord à partir de l'effort de formation et de qualification qu'elles assurent. La communication des savoirs et la formation des compétences professionnelles devraient aller de pair avec une croissance des capacités réflexives qui doit s'appliquer aussi bien au développement social qu'à la construction démocratique des sociétés.

Aujourd'hui, nous assistons à une « marchandisation » de l'enseignement universitaire. Dans plusieurs pays latino-américains, le nombre d'universités s'est multiplié aux dépens de la qualité de l'enseignement et de la recherche. Par exemple, au Pérou, en quelques années le nombre d'universités est passé de 8 à 72. Dans certains pays comme le Chili, l'accès aux programmes de troisième cycle de qualité, même dans les universités publiques, est malheureusement réduit aux professionnels qui ont des ressources limitées, vu le prix élevé du minerval. Faut-il que ces professionnels se limitent à suivre des « diplomados » ou des maîtrises de quelques heures par semaine seulement dans des universités de deuxième rang ?

La densité des liens qui existent entre l'UCL et différentes universités latino-américaines, deuxième ressource de mes réflexions, permet une double constatation.

Primo, l'importance d'avoir une politique volontariste qui se donne les moyens de ses priorités ; l'UCL consacre en effet 0,7% de ses fonds propres à la coopération, ce qui rend possible, depuis trente ans, la présence d'un nombre important d'étudiants latino-américains à l'UCL et le séjour de professeurs belges en Amérique latine. Bref, pour coopérer, il faut créer des liens<sup>3</sup>

Une deuxième constatation : une relation de coopération est une relation à double sens. Au niveau universitaire, si on veut aller au-delà d'une relation d'aide ou d'assistance, elle implique une approche privilégiant la construction des savoirs conjoints. Ainsi, un premier bilan de l'apport des Latino-américains aux différents champs de la connaissance et de la recherche à l'UCL, pendant ces trente dernières années est considérable, aussi bien en éducation d'adultes, qu'en théologie, en sociologie des mouvements sociaux, en santé publique, en droits humains<sup>4</sup>, etc. Comme le dit Michel Molitor<sup>5</sup>, les universités belges et en particulier l'UCL se sont nourries et enrichies de la présence de plusieurs générations de Latino-américains. J'en arrive à la troisième source de mes réflexions : le travail en réseau, lequel a pris une grande vitalité ces dernières années.

Au niveau européen l'expérience ALFA, malgré tous les aspects perfectibles que l'on a identifiés, a contribué à accroître les échanges entre partenaires latino-américains et européens ; mais aussi les échanges entre universités latino-américaines qui ont parfois plus l'habitude de collaborer avec des universités lointaines qu'avec celles du même sous-continent. La collaboration Amérique latine-Europe doit continuer à stimuler les synergies entre les universités du sous-continent. Cette perspective permet d'élargir les effets multiplicateurs, mais aussi de stimuler une collaboration plus endogène au sous-continent.

Le travail en réseau au niveau des universités belges francophones réunies au CIUF-CUD est également une source de nouvelles formes de collaboration ; elle fera l'objet d'autres interventions. Je voudrais souligner rapidement quelques aspects qui me semblent intéressants de relever au cours de cette table ronde. Ici et dans les pays où elle existe (en Amérique latine il s'agit de la Bolivie, de Haïti, du Pérou et du Nicaragua), la coordination est assurée par des Comités de pilotage, qui permettent un travail interdisciplinaire des deux côtés de l'Atlantique ; et, dans le cas de la Belgique francophone et de l'Amérique latine, un échange Sud-Sud est encouragé.

Le critère du choix des partenaires est aussi à souligner : « tout d'abord la CUI vise à appuyer une dynamique existante, ce qui implique donc que l'Université partenaire dispose d'un minimum de stratégie, qui lui permette de présenter et de justifier des choix et des priorités, et deuxièmement, les Universités conçoivent comme des organisations qui articulent leurs objectifs à des objectifs sociaux larges ; c'est dire qu'elles se considèrent comme des facteurs déterminants dans les processus de développement des pays dans lesquels elles agissent »<sup>6</sup>.

Je voudrais terminer cette courte intervention en formulant cinq défis qui me semblent importants pour l'avenir.

*(a) Le rôle social des universités*

A mon avis, une vraie coopération nécessite une approche partagée sur le rôle sociétal des collaborateurs. J'ai la conviction que les universités peuvent et doivent être des facteurs déterminants dans le processus de développement des pays dans lesquels elles agissent. Elles ont la responsabilité d'articuler leurs objectifs spécifiques de centres d'enseignement supérieur à des objectifs sociaux plus larges. Défis de taille dans un contexte de privatisation et de « mercantilisation » de l'enseignement universitaire.

*(b) Les effets multiplicateurs de notre collaboration*

Notre collaboration devrait contribuer à diminuer les inégalités d'accès à une éducation de qualité pour le plus grand nombre de personnes en stimulant, par exemple, la coopération entre les universités situées dans la capitale des pays latino-américains et les universités de province ; c'est-à-dire en stimulant le travail en réseau entre universités d'un même pays ou d'une même sous-région de façon à élargir les effets multiplicateurs des programmes de formation.

*(c) La durabilité de nos actions de coopération*

La coopération a également besoin d'une construction institutionnelle qui permette la durabilité dans le temps des activités et initiatives développées de façon à ce qu'un grand nombre de personnes puisse en bénéficier. Pour cela, elle a également besoin d'hommes et de femmes motivés, impliqués, engagés, mais aussi valorisés au sein des institutions universitaires.

Nous vivons en Belgique un changement générationnel, nous avons le défi d'intéresser les nouvelles générations de professeurs et chercheurs à la collaboration avec l'Amérique latine. Du côté latino-américain, l'attractivité des Etats-Unis est très importante.

*(d) Le partage des savoirs et la valorisation des connaissances des deux côtés de l'Atlantique*

Les programmes de coopération doivent répondre le mieux possible à la diversité des situations que nous trouvons en Amérique latine.

Dans certains cas, il s'agit de contribuer à la mise à un niveau suffisant des enseignements ; dans d'autres cas, une collaboration sur pied d'égalité est possible, c'est-à-dire avec les mêmes exigences scientifiques dans une perspective horizontale de construction des savoirs.



Je pense que la Belgique, malgré la riche expérience qu'elle a accumulée, manque encore d'une politique d'intégration des savoirs latino-américains plus active, tant au niveau de l'enseignement que de la recherche.

Nous n'avons pas (ou pas encore) comme en France une (ou plusieurs) Chaires d'études latino-américaines, il n'existe pas de fonds de recherche (du type CNRS) visant à encourager le développement des équipes (latino-américaines et européennes) de recherche sur des thèmes latino-américains.

Nous devons avancer davantage dans l'organisation de programmes d'études conjoints entre universités belges/européennes et universités latino-américaines ; avec les doctorats codirigés.

Des programmes comme le programme ERASMUS, mais avec pour destination l'Amérique latine, pourraient stimuler davantage l'intérêt des étudiants européens pour l'Amérique latine.

(e) La recherche et l'enseignement dans une perspective de travail en réseau Europe-Amérique latine

Dans un monde en mutation, il est indispensable d'articuler enseignement et recherche.

Un enseignement de qualité a besoin d'un travail permanent de recherche. Mais nous connaissons toute la difficulté –par exemple- de trouver des sources de financement pour la recherche en sciences humaines et en sciences sociales. Comment trouver des moyens pour « capitaliser » l'expérience de recherche partagée ici et là-bas, si les fonds pour les publications sont également limités ?

Par ailleurs, le travail en réseau devient fondamental aujourd'hui tant au niveau de la recherche qu'au niveau de l'enseignement ; mais comment trouver le temps de combiner cet échange en temps réel, avec les exigences d'un enseignement et d'une recherche de qualité ?

Comment répondre à quatre-vingt mails par jour et suivre le débat scientifique de nos disciplines respectives ? La gestion des réseaux devient une tâche en soi et les moyens pour l'assumer sont également rares ; dans le futur nous risquons de transformer nos académiques en gestionnaires...

Voici quelques réflexions ouvertes pour nourrir nos échanges.

<sup>1</sup> La CUD est une commission permanente du Conseil interuniversitaire de la Communauté française...

<sup>2</sup> Il s'agit d'un réseau ALFA-TRA, coordonné par l'UCL, et qui réunit également l'Université de Salamanca, l'Université de Toulouse, l'Université de la Plata, l'Université Catholique du Pérou, l'Université du Chili.

<sup>3</sup> La réalisation du colloque « Quelle coopération interuniversitaire dans un monde globalisé ? » réalisé dans le cadre du 575<sup>ème</sup> anniversaire de l'UCL, les 10 et 11 mai 2001, a été l'occasion de dresser un bilan de ces liens dans différentes disciplines.

<sup>4</sup> Voir à ce propos *L'Université Catholique de Louvain et l'Amérique latine* : Regards métis, AGL-APPROCHE, Louvain-la-Neuve, janvier 1993, 248 p.

<sup>5</sup> Introduction au dossier « Lovaina » consacré aux liens entre l'UCL et l'Amérique latine, paru dans la Revue Louvain n°69 de juillet 1996.

<sup>6</sup> Molitor, M. « Introduction à la coopération Universitaire Institutionnelle », *Premières Rencontres Internationales de la CUD « Construire ensemble le savoir universitaire pour le développement »*, Bruxelles, 28-29 novembre 2002, p. 2.

## **II.5. ALGUNOS EJES DE LA COOPERACION DE LA UNIVERSIDAD DE ALCALA CON IBEROAMERICA**

**Luis BELTRAN**

### **1. PROGRAMA UNITWIN-CATEDRAS UNESCO**

#### **1.1. Introducción general**

La organización de las Naciones Unidas para la Educación, la Ciencia y la Cultura (UNESCO), un organismo especializado de las Naciones Unidas (ONU), fue fundado el 4 de noviembre de 1946 con el objetivo de contribuir a la paz mundial mediante la promoción de la colaboración internacional en los campos educativos, científico, cultural y de la información.

Uno de sus más recientes programas es el UNITWIN y el de creación de Cátedras internacionales que, precisamente, reciben el nombre de « Cátedras UNESCO » que constituyen mecanismos flexibles de cooperación entre universidades, basados en la dimensión y el apoyo internacionales.

Las Cátedras son pues, empresas conjuntas instituídas sobre la base de los acuerdos establecidos entre las instituciones, asociaciones y organizaciones interesadas y con los donantes potenciales.

Su esfera de acción se centra en disciplinas determinadas y procuran crear o fortalecer las capacidades de formación e investigación de alto nivel en sus esferas respectivas.

Paralelamente contribuyen al desarrollo global y el mejoramiento de la calidad de las instituciones de enseñanza superior en los países de desarrollo.

#### **1.2. Cátedra Unesco de estudios afroiberoamericanos**

La creación de la Cátedra, prevista en el Convenio con la UNESCO, en 1994, responde asimismo al contenido de la Resolución 329 (« Proyecto africanía), aprobada por la 27ª Conferencia General de la UNESCO (noviembre de 1993), para apoyar la creación de redes universitarias en el campo de la investigación sobre la « africanía » o participación africana en la formación de la identidad sociocultural de los países iberoamericanos, incorporando la dimensión histórica. Por otra parte, uno de los objetivos es contribuir a erradicar los prejuicios y estereotipos rehabilitando esa participación africana o « tercera raíz » de Iberoamérica.

La cátedra UNESCO de Estudios Afroiberamericanos o « africanía », constituye el punto focal de una red tricontinental que incluye instituciones de Brasil, Colombia, México, Nicaragua, Cuba, República Dominicana, Congo, Costa de Marfil, Gabón, Madagascar, Guinea Ecuatorial, Polonia y Togo.

Sus actividades principales han sido la organización de reuniones científicas tricontinentales, en España, Africa e Iberoamérica, con co-ediciones de libros y revistas (coordina la Colección Africanía de las ediciones de la UAH) y la organización de cursos y seminarios culturales en Iberoamérica, incluyendo la coordinación del Diplomado de Postgrado en Estudios Afroiberoamericanos de la Universidad Católica de Santo Domingo (República Dominicana).

Coordinador/Responsable : Luis Beltrán

### **1.3. Cátedra Unesco de educación científica para América Latina y el Caribe**

La Cátedra se crea en diciembre de 1999 al amparo de los convenios de cooperación de la Oficina Regional de UNESCO para América Latina y el Caribe, OREALC, con la Universidad de Alcalá y la Red de Universidades Iberoamericanas para la Educación Científica. Incluye instituciones de España, Guatemala, Costa Rica, Cuba, Chile, Ecuador, Bolivia, Argentina, Uruguay y el Grupo de Universidades de Montevideo.

Se pretende incidir en una buena educación científica, fundamentalmente en los niveles no universitarios, a través de acciones en la formación inicial y permanente de profesores de Ciencias de la Naturaleza contribuyendo a potenciar en las instituciones, la consolidación de especialistas en Didácticas de las Ciencias. El desarrollo de estudios de postgrado, elaboración de materiales didácticos, intercambio de profesores, son algunas de las actividades que realiza la Cátedra.

Coordinador : José María Sánchez Jiménez

## **2. PROGRAMAS BILATERALES DE COOPERACION DE LA UAH CON IBEROAMERICA**

### **2.1. Introducción general**

La Universidad de Alcalá ha consagrado parte de sus esfuerzos a la cooperación con países en desarrollo habiendo priorizado instituciones de algunos de ellos como es el caso sobre todo de la Universidad Autónoma de Nicaragua-León, a la que converge gran parte de la ayuda y que simboliza la cooperación con Iberoamérica.

En lo que respecta al Africa subsahariana se ha escogido la Universidad Nacional de Guinea Ecuatorial, único país africano hispanohablante, como prioritario en la cooperación con dicho continente.

Asimismo se ha diseñado una cooperación activa con los departamentos de español o estudios latinoamericanos de las universidades de Africa Subsahariana y Asia

Central para el envío de material didáctico y oferta de becas para profesores y estudiantes, así como el envío de profesores para perfeccionamiento de docentes.

Conviene también mencionar la impartición de los estudios propios (master) en universidades iberoamericanas como en el caso de Nicaragua, Chile, Argentina y México y los cursos de español para africanos en Guinea Ecuatorial.

## 2.2. Hermanamientos

### 2.2.1. Nicaragua

Nicaragua –y concretamente la Universidad Nacional Autónoma de Nicaragua-León (*UNAN-León*)- es la principal receptora de la cooperación al desarrollo de la Universidad de Alcalá. Con esa nación se mantienen vigentes tres convenios ; uno con la UNAN-León, firmado en 1988, otro con la Universidad Centroamericana, suscrito en 1991 y un tercero con la Bluefields Indian and Caribbean University (BICU), firmado en 1995. Al convenio con la UNAN-León se le dio rango de Hermanamiento el 13 de abril de 1999, con ocasión del V Centenario de la fundación de la Universidad de Alcalá.

En el marco del **Hermanamiento con la UNAN-León** que responde a una intensa cooperación, con actualmente once programas de Colaboración en las áreas de Física (desde 1988), Inglés (desde 1993), Computación (desde 1994), Microbiología (desde 1994), Genética (desde 1994), Medio Ambiente (desde 1995), Medicina y CC. de la Salud (desde 1996), Economía y Administración (desde 1999), Gestión de la Administración Financiera (desde 1999), Derecho (desde 2000) y Humanidades (desde 2001). Todos ellos están integrados en un « programa integral de cooperación » cuyo objetivo estratégico es brindar un apoyo decisivo al « proyecto educativo » de la UNAN-León. La coordinación general del programa la ha llevado a cabo, desde sus inicios, el Dr. Armando del Romero y desde el año 2000 se desgajó de ella la coordinación académica, que asumió el Dr. Fernando Cerezal. La coordinación se realiza a través de un « Consejo de coordinación » que agrupa a los responsables y directores académicos UAH de todos los programas. El Hermanamiento cuenta con más de dos centenares de colaboradores –profesores, técnicos de administración y estudiantes, algunos de ellos pertenecientes a otras Instituciones. De ellos han visitado Nicaragua 123 personas (86 profesores, 11 técnicos de administración y 26 estudiantes), permaneciendo en la UNAN-León un total de 206 meses.

La cooperación se realiza en base a planes plurianuales consensuados, elaborados sobre propuestas de la UNAN-León. Entre las actividades realizadas hasta la fecha en la UNAN-León destacan los cursos de postgrado (casi 10.000 horas), tres nuevas licenciaturas y el equipamiento de varios laboratorios y bibliotecas. Los postgrados y maestrías impartidos han estado prioritariamente dirigidos al profesorado de la UNAN-León, pero abiertos al personal de otras instituciones nicaragüenses, públicas y privadas, en especial a los provenientes de la UCA y de la BICU. En total más de 400 profesores y/o técnicos, y un millar de alumnos estudiando las licenciaturas.

Paralelamente se han llevado a cabo programas complementarios de formación en la UAH, en los que han participado 85 personas (49 docentes, 26 estudiantes y 10 administrativos) de la UNAN-León y de otras instituciones nicaragüenses. Entre ellos se incluye un doctor y cinco tesis doctorales en curso.

El Convenio ha tenido dos etapas claras. Una primera 1988-1993 con dos áreas de colaboración y una segunda, desde 1994, con fuerte crecimiento sostenido de recursos, tanto humanos como financieros, cuya suma se ha ido duplicando cada tres años. En los últimos seis años (1997-2000) se han realizado, aproximadamente, la mitad de las actividades totales antes mencionadas. El presupuesto financiero del Plan de Cooperación 2000-2002 asciende a más de 930.000 euros, aportadas en un 50% por la UA y UNAN-León y el otro 50% por otros financiadores españoles y nicaragüenses.

La colaboración con la **Universidad de Bluefields India y Caribe** (BICU por sus siglas en inglés) en la costa atlántica se ha vinculado con la relación UAH – UNAN-León y se está desarrollando en dos áreas: salud pública y derecho. La coordinación está a cargo del Dr. Armando del Romero.

Con la **Universidad Centroamericana** (UCA) de Managua se han llevado a cabo intercambios de profesores, formación de docentes nicaragüenses en la Universidad de Alcalá, dos de ellos ya doctores, y la organización en Managua de varios cursos hispano-nicaragüenses e iberoamericanos de Derecho Penal y Criminología (1992, 1993, 1994 y 1995).

Coordinador : Dr. Diego Luzón-Peña

### **2.3. Otros convenios**

#### **2.3.1. Argentina**

A. La cooperación con la Universidad Nacional de Salta se fue conformando a partir de la firma del convenio de 1996 un programa de intercambio de profesores que condujo a la puesta en marcha del programa de Master en Gestión de Empresas.

Coordinador : Dr. Alejandro Larriba Díaz-Zorita

B. Con la Universidad Nacional del Litoral, en concreto entre las Facultades de Ciencias Económicas de ambas Universidades, se ha realizado un intenso intercambio de docentes y proyectos comunes y se ha programado la creación del Centro de Estudios sobre Negocios Internacionales en Santa Fe.

Coordinador : Dr. Miguel Angel Díaz Mier

C. En lo que se refiere a la Universidad Nacional de Cuyo, después de un intercambio de profesores, se ha impartido un Magíster en Educación en Ciencias y se ha mantenido un intercambio de estudiantes de licenciatura.

### 2.3.2. Chile

- A. En el marco del convenio suscrito con la Universidad de La Serena (1993) imparte en esta institución chilena un *Master en Didáctica de las Ciencias Experimentales* a partir de 1995. El profesorado incluye, entre otros, profesores de España, Gran Bretaña y Chile.

Coordinador : Dr. José María Sanchez Jiménez

- B. Amparado por el convenio suscrito con la Universidad de Magallanes en 1996 tuvo lugar el intercambio de docentes que culminó con la impartición de un *Master en Gestión de Empresas*.

Coordinador : Dr. Alejandro Larriba Díaz-Zorita

- C. Con la Universidad de San Andrés se inició en Julio de 2002 la primera fase del Master en Educación « Planificación, Innovación y Gestión de la Práctica Educativa ». El profesorado incluye, entre otros, profesores de España, estados Unidos y Chile.

Coordinador : Dr. Mario Martín Bris

### 2.3.3. Cuba

La cooperación en Cuba se inició, como en Argentina y Chile, con contactos con Universidades e Instituciones del interior del país : Universidades de Camagüe y de Oriente, Centro Cultural Africano Fernando Ortiz, Casa del Caribe en el Instituto Superior de Ciencias Médicas de Santiago de Cuba, Universidad Central de las Villas en Santa Clara, Universidad Pedagógica de Pinar del Río y asimismo la Universidad de La Habana y la Fundación Fernando Ortiz con sede en la capital.

Entre las áreas de interés mutuo, figuran los estudios afro-iberoamericanos a través de la Cátedra UNESCO de Estudios Afroiberoamericanos (convocatoria anual de Conferencias o Talleres Internacionales en Santiago de Cuba, co-edición de libros, intercambio de docentes , etc.).

Por su parte, el Departamento de Electrónica de la UAH desarrolla un convenio específico con la Universidad de Oriente en Santiago de Cuba, con la Universidad Central de las Villas, el ISPJAE de La Habana y la Universidad de Pinar del Río, entre otras, cuya colaboración comenzó en el año 1995, realizándose proyectos conjuntos de ingeniería y la creación de un Centro Tecnológico abierto a todas las instituciones cubanas.

En el campo de la medicina se ha desarrollado un intercambio de docentes y se ha finalizado la formación de un responsable del Instituto Superior de Ciencias Médicas de Santiago de Cuba.

En este marco se han impartido conferencias, clases, debates, participación en seminarios y proyectos de ingeniería en colaboración con los profesores del Departamento de Electrónica de la Universidad de Oriente y la de Alcalá, superándose la veintena de desplazamientos ; también se está colaborando en proyectos de investigación, desarrollo de tesis y estudios doctorales y se han organizado dos grandes conferencias internacionales sobre Electrónica, Automática y Comunicaciones en Santiago de Cuba : « *Telec' 2000* » y « *Telec' 2002* ».

Coordinador :       D. Luis Beltán  
                          D. Jose Luis Lázaro

#### 2.3.4. República Dominicana

Aunque hubo varios proyectos anteriores, concretamente con la Universidad Autónoma de Santo Domingo (UASD), la cooperación con la República Dominicana se inició en el campo de los estudios afrohispanicos a partir de 1991, con la Secretaría de Educación Dominicana y luego con la Universidad Católica Santo Domingo, con la co-coordinación del Diplomado de Postgrado en Estudios Afroiberoamericanos 2001-2002.

En el año 2002 se dio un fuerte impulso a las relaciones con la República a la UAH, acompañado de sus colaboradores más cercanos, suscribiéndose varios acuerdos con Instituciones de enseñanza superior dominicana, tales como los firmados con las Universidades Iberoamericana y Pontificia y Católica Madre y Maestra.

Conviene recordar que la Universidad de Alcalá fue el modelo de la Universidad primada de América, tomándose como ejemplo la de Santo Domingo creada en 1538 por el Papa Pablo III.

#### 2.3.5. Venezuela

La cooperación con la Universidad Centroccidental Lisandro Alvarado (UCLA) de Barquisimeto abarca las áreas de Ciencias de la Educación y Medicina. En esta última -con el apoyo de la Fundación para la Formación de Investigadores en Venezuela (FIVE)- se ha iniciado un innovador programa de formación de doctores de la UCLA en la Universidad de Alcalá que incluye la movilidad de profesores y doctorandos, concretamente a través de los departamentos de Fisiología y Medicina.

Coordinadores :    D. Juan Solozabal  
                          D. Melchor Alvarez de Mora  
                          D. Pedro de la Villa



## A T E L I E R S

### III. LES DIVERS MODES DE PARTENARIAT

#### III. 1. RAPPORT D'ATELIER (1<sup>ER</sup>) LES DIVERS MODES DE PARTENARIAT DANS LA COOPERATION SCIENTIFIQUE ENTRE LA BELGIQUE ET L'AMERIQUE LATINE. <sup>2</sup>

Guy BAJOIT

L'objet de notre débat était de savoir "quelles sont les conditions d'une 'bonne' collaboration scientifique au développement ?»

Notre table ronde en a identifié cinq :

1. D'abord, il faut pouvoir compter sur un **"bon" partenaire belge**. Pour cela, celui-ci doit remplir plusieurs conditions :
  - la première est qu'il s'intéresse vraiment à la question qui fait l'objet de la collaboration (qu'il s'agisse d'un projet de recherche, d'enseignement, d'un doctorat) ; en effet, si cette question n'est pas importante pour lui, s'il poursuit un autre but (être altruiste, voyager, obtenir des crédits, ...), il ne s'y investira pas suffisamment ;
  - la seconde est qu'il ait les moyens de ses engagements : ressources financières, certes, mais aussi, le personnel nécessaire et la connaissance de la langue ;
  - la troisième est l'appui institutionnel de son université : il faut qu'il s'agisse d'un projet qui soit explicitement considéré comme appartenant aux priorités de l'institution. Et en conséquence, il faut que le temps investi par le partenaire belge soit valorisé par son université, quand il s'agira d'évaluer son *curriculum vitae* en vue d'une nomination éventuelle.

---

<sup>2</sup> La plupart des propos contenus dans ce rapport ont effectivement été tenus ou suggérés par les débats de la table ronde. Je dois cependant avertir le lecteur que j'en ai fait une interprétation fort personnelle, basée sur ma propre expérience.

Nous soulevons ici une question importante : les jeunes chercheurs belges savent parfaitement que, de nos jours, investir du temps dans la coopération au développement, c'est risquer de le perdre ! A l'heure de présenter leur candidature pour une nomination, un séjour aux Etats-Unis ou un article en anglais dans une revue nord-américaine vaudra beaucoup plus, aux yeux des autorités académiques, qu'un séjour en Amérique latine ou un article dans une revue latino-américaine. Quand on veut faire carrière en Belgique, il faut faire du *pedigree*, et, malgré tous les beaux discours des autorités académiques sur la coopération au développement, ce n'est pas en allant en Amérique latine qu'on se met en valeur.

2. Ensuite, il faut pouvoir compter sur un "bon" partenaire latino-américain. Et là aussi, il y a des conditions :
  - la stabilité de sa position dans son université est essentielle. Une collaboration scientifique demande plusieurs années et il est toujours difficile de changer de partenaire une fois qu'elle est commencée : la confiance que l'on investit en une personne que l'on connaît ne se transfère pas facilement sur une autre que l'on ne connaît pas. Or, il faut bien constater que les partenaires latino-américains sont rarement stables : on se donne parfois beaucoup de mal pour préparer et faire financer un projet de coopération avec un partenaire qui aura déjà changé d'université au moment où le projet pourra commencer. On peut comprendre cette situation : les salaires des enseignants et des chercheurs universitaires sont trop faibles ; les universités se livrent entre elles à une compétition acharnée ; les fonctions dans les appareils d'Etat ou dans le secteur privé sont bien plus attractives ; les régimes politiques sont instables. Mais cette instabilité ne constitue pas moins un obstacle décisif pour le bon déroulement d'un projet de coopération.
  - il faut aussi que le partenaire latino-américain soit appuyé officiellement et réellement par son université. Pour qu'il en soit ainsi, il est nécessaire que cet appui coûte quelque chose à celui qui le signe : une intervention financière, du personnel, des locaux, du matériel. Faute de quoi, il s'agira le plus souvent d'un simple accord de principe, comme ceux que donnent si facilement les recteurs latino-américains, quand ils veulent rendre service à leurs chercheurs et qu'ils espèrent en retirer quelque prestige ou profit financier pour leur institution. Ces accords purement formels, ces conventions cadre, sont souvent vides de tout contenu : leur but est de permettre à une université latino-américaine d'utiliser le nom, plus ou moins prestigieux, d'une université européenne et sa capacité de trouver des ressources.
  - il vaut mieux aussi éviter des projets de coopération avec des institutions universitaires précaires. Aujourd'hui, en Amérique latine, créer une nouvelle université est une bonne manière de réaliser des gains financiers, en profitant d'une marchandise de plus en plus appréciée : les diplômes. Donc, on voit fleurir partout de nouvelles universités : chères pour leurs étudiants, dont le personnel, très exploité, se consacre presque exclusivement à l'enseignement, tout en prétendant faire de la recherche sans en avoir les moyens. Des projets avec elles sont le plus souvent condamnés à l'échec.

3. Il faut aussi disposer d'une bonne source de financement. Et cela non plus n'est pas facile :
  - beaucoup d'organismes de financement, échaudés par leur expérience des projets antérieurs, ont introduit des procédures de contrôle tatillonnes, qui les ont transformés en bureaucraties. On peut les comprendre : ce sont toujours les fraudeurs qui obligent les institutions à imposer à ceux qui ne le sont pas, des règles administratives plus ou moins kafkaïennes. Mais, au bout du compte, les partenaires doivent souvent beaucoup travailler pour préparer des projets qui ne seront jamais acceptés, et qui, s'ils le sont, leur occasionneront des tâches administratives excessives.
  - devant l'avalanche de projets, beaucoup d'organismes de financement ont tendance à saupoudrer leurs ressources. Or, quand on a vraiment besoin de deux chercheurs pour réaliser un projet, il est inutile de le commencer avec un seul. Mais, quand on vous offre un chercheur, il est aussi difficile de le refuser sous prétexte qu'ils ne sont pas deux. Donc, on commence avec un, en se disant qu'on trouvera l'autre ailleurs, ... et le travail est bâclé !
  
4. Il faut encore une évaluation indépendante du déroulement du projet et de ses résultats. La plupart des projets ne sont pas évalués ou le sont par ceux-là mêmes qui ont intérêt à le réaliser et ... à le prolonger. Cela facilite beaucoup les projets strictement formels, les partenaires peu sérieux, la "ruse" avec les institutions financières dans la présentation des résultats. Du coup, cela engendre des profiteurs, qui sont à l'origine d'un contrôle bureaucratique, pourtant très illusoire.
  
5. Enfin, il faut une reconnaissance des apports réciproques des partenaires. Cette question est particulièrement délicate, car on ne peut nier une inégalité de fait (même si on la nie dans les discours en parlant de "partenariat»). Les partenaires latino-américains ont moins de ressources, moins de prestige, moins de stabilité, et *donc* aussi moins de compétences que les partenaires belges. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils sont demandeurs de projets de coopération. Nier cela, faire comme s'ils étaient égaux, c'est aussi s'interdire de s'interroger sur les causes de ces inégalités, donc, s'interdire d'y remédier. Aussi longtemps que, dans l'évaluation de leur *curriculum vitae* à l'occasion des concours pour les nominations, le séjour d'un latino-américain en Belgique aura plus d'importance pour lui que le séjour d'un belge en Amérique latine, parler d'égalité restera un vœu pieux (voire une hypocrisie). D'ailleurs, il n'y a pas égalité non plus entre les universités belges et les universités nord-américaines : si c'était le cas, nos chercheurs n'iraient pas de préférence aux Etats-Unis (plutôt qu'en France ou en Allemagne) quand ils veulent faire carrière en Belgique.

Mais alors, comment reconnaître les apports réciproques, sans nier les inégalités ? En reconnaissant ce que la coopération avec l'Amérique latine apporte aux chercheurs et aux enseignants belges. Et cet apport est appréciable : une ouverture sur le monde, une confrontation avec des problèmes différents à soumettre à la recherche, une mise en question des idées reçues, une stimulation

de l'imagination scientifique, bref, une expérience au moins aussi riche, si pas plus, qu'un séjour en Amérique du Nord.

Telles seraient les conditions d'une "bonne" coopération scientifique. Scientifique, oui, mais ... au développement ?

Sur cette question, j'aimerais émettre une remarque personnelle. Notre table ronde a discuté de coopération scientifique, comme si cela allait de soi qu'elle soit utile au développement, comme si c'était évident qu'en faisant de la bonne science, on ne pouvait faire que du développement, comme si c'était la même chose. Or, ce n'est pas toujours le cas ! Mais les scientifiques ont la fâcheuse tendance à confondre les deux (dans la mesure où ils ont intérêt à faire cette confusion). Comme me le disait un jour l'un d'entre eux, légèrement énervé par mes questions : *"moi, monsieur, j'ai fait pousser du coton pour le Baron Kronaeker, j'en ai fait pousser pour Kasabuvu, j'en fais pousser maintenant pour Mobutu. Et ce qui m'intéresse, moi, monsieur, c'est que le coton pousse !"*.

Je ne suis pas de son avis : j'attache beaucoup d'importance à savoir *pour qui* on fait pousser le coton ! Le développement et la science n'ont pas les mêmes finalités, et celles-ci ne sont pas automatiquement compatibles. Il arrive que la science soit au service de groupes sociaux qui ne veulent pas le développement, entendu comme l'amélioration des conditions matérielles et sociales de vie de la majorité des gens. Et, pour faire de la "bonne" coopération scientifique au développement, il faut aussi se poser cette question-là.

### III.2. POUR UN ETAT DES LIEUX EUROPEEN DE LA FORMATION, DE LA RECHERCHE ET DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE CONCERNANT L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

**Mona HUERTA**

“Préparer les Européens à l'avènement de la société de l'information est une tâche prioritaire. L'enseignement, la formation et la sensibilisation joueront nécessairement un rôle central”.

*L'Europe et la société de l'information planétaire. Recommandation au Conseil européen. Bruxelles, 26 mai 1994.*

Dans la perspective d'une coopération plus soutenue entre les différentes institutions européennes spécialisées sur l'Amérique latine il s'agit, avec le projet *Etat des lieux européen de la formation, de la recherche et de l'information scientifique concernant l'Amérique latine et les Caraïbes*, de pallier l'absence d'une instrumentation facilitant à la fois l'identification des différentes actions menées en Europe sur le terrain de l'enseignement mais aussi de la recherche et de l'information scientifique (aspects importants lorsqu'il s'agit de mesurer l'impact des enseignements mis en place). Ceci implique le développement de synergies coopératives nouvelles, afin de valoriser les initiatives menées dans les différents pays du continent, de compléter, de mettre à jour les instruments d'orientation et d'approfondir la connaissance mutuelle des différents organismes spécialisés.

#### **I. LES ACTEURS DU PROJET**

**A. Le CEISAL, Consejo europeo de investigaciones sociales de América Latina** est une organisation non gouvernementale européenne en relations opérationnelles avec l'Unesco. Cette ONG réunit quarante institutions (associations nationales européennes de recherche sur l'Amérique latine et les Caraïbes, et centres d'enseignement et de recherche spécialisés). Le CEISAL, qui a aujourd'hui plus de trente années d'existence, rassemble les latino-américanistes européens de toutes les disciplines de sciences sociales et déploie un rôle particulier au sein de la communauté scientifique. Son action durant les longues années de “ guerre froide ” a été essentielle pour maintenir des rencontres régulières entre les scientifiques sociaux des deux Europe, en dépit du rideau de fer. Il est aujourd'hui l'un des rares organismes capables d'être un moteur efficace d'intégration et de coopération entre toutes les régions d'Europe. Le CEISAL, depuis 1996 est l'organisateur du Congrès européen sur l'Amérique latine et des Caraïbes. Ce Congrès a lieu tous les deux ans

et rassemble pour chaque édition entre 600 et 800 personnes. Andrzej Dembicz, professeur à l'université de Varsovie et directeur du Centre d'études latino-américaines de cette ville est l'actuel président du CEISAL.

**Le Redial, *Red Europea de Información y Documentación sobre América Latina*** est un réseau de professionnels de l'information scientifique. Créé en 1988, il s'est placé en 1992 sous l'égide du CEISAL, avec lequel il travaille à coordonner l'information scientifique européenne spécialisée. Il réunit dans le cadre d'une association internationale de droit belge (ASBL), trente-cinq institutions de types différents qui consacrent en Europe une activité latino-américaniste dans le secteur de la bibliothéconomie, de la documentation et de l'archivistique.

Le REDIAL a réalisé depuis sa fondation divers instruments d'information mutualisée : catalogue de thèses soutenues dans les universités européennes, revues et bulletins d'information scientifique spécialisés, colloques, répertoire de sites, liste de discussion sur Internet, etc. Depuis 1999, le site du réseau permet de donner une visibilité plus large à la production scientifique européenne spécialisée sur l'Amérique latine et les Caraïbes. Ce site actuellement en reconstruction présentera dès la fin 2003 l'ensemble des résultats de ce projet : <<http://www.red-redial.org>>.

## II. RAPPEL DE L'EXISTANT

Pour remplir les objectifs de ce projet, aucun instrument global ne permet à l'heure actuelle d'évaluer avec exactitude le potentiel consacré à l'Amérique latine et aux Caraïbes dans les diverses institutions européennes en matière de formation, de recherche ou d'information scientifique.

Un potentiel important existe cependant et si les deux organismes précités réunissent uniquement les structures spécialisées, nombreuses sont les institutions universitaires du continent européen qui proposent des enseignements dans le domaine latino-américaniste et caraïbe sans être pour autant organisées dans des cadres consacrés spécifiquement à ces secteurs.

Par ailleurs, si d'importants fonds de bibliothèques ou d'archives spécialisés sont localisés et décrits, la couverture continentale est loin d'être exhaustive et il est très fréquent que les étudiants, les enseignants et les chercheurs aillent en Amérique latine chercher des informations que l'on pourrait trouver en Europe.

Les thèses soutenues, les formations doctorales mises en place sont autant de signes qui permettent de dire que l'Europe s'intéresse au Nouveau Monde et l'étudie à partir de nombreuses disciplines. Les pays de l'Europe occidentale comme l'Allemagne, l'Espagne, la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie, le Royaume Uni, les Pays Bas, la Suède ou l'Autriche ont une production scientifique identifiée. La Pologne et la Russie également. Cependant il est plus difficile d'avoir accès à la production scientifique des pays de l'Est du continent.

Des instruments existent mais ils sont souvent embryonnaires, incomplets donc peu satisfaisants, même s'ils sont le fait du volontarisme de leurs auteurs et s'ils ont été réalisés au prix de gros efforts. C'est le cas très évident de la banque de thèses européennes qui réunit pour l'essentiel la production de moins d'une dizaine de pays de l'Ouest du continent ; c'est le cas, encore plus patent, de la banque de données dite " Ripela " Red Intereuropea de Postgrado de Estudios Latinoamericanos, arrêtée à la suite du départ à la retraite de son principal auteur. Cette banque de données décrivait les différents programmes spécialisés de formation existant en Europe.

Faute de liens plus concrets et plus réguliers entre les acteurs du latino-américanisme, faute de financements significatifs, une action forte et coordonnée n'a jamais été impulsée afin de convaincre les organismes supranationaux de l'intérêt qu'ils pourraient avoir à soutenir de telles initiatives. Dans la perspective de relations consolidées entre l'Europe et l'Amérique latine, ce travail est nécessaire.

### **III. LES BESOINS ET L'INSTRUMENTATION MIS EN PLACE**

Pour réaliser ces objectifs une enquête continentale menée à partir de ces deux structures paneuropéennes CEISAL et REDIAL a été mise sur pied.

Celle-ci a commencé à lister les programmes de formation et de recherche, organisés dans chaque pays européen. Elle doit permettre de les décrire, d'en identifier les responsables de telle manière qu'il soit possible d'analyser les intérêts européens pour l'Amérique latine et les Caraïbes dans leur diversité et de construire des programmes de coopération tant en matière de formation et de recherche que d'information scientifique.

Cette enquête donne lieu à diverses banques de données dont le traitement croisé permettra aux latino-américanistes européens, au terme de ce travail, de se réunir dans un congrès spécifique de manière à réfléchir collectivement sur leurs objets d'étude. En organisant la première rencontre globale sur l'enseignement et de la recherche sur l'Amérique latine et les Caraïbes en Europe, ils pourraient enfin donner une vue d'ensemble à leurs objets d'étude et de formation, facilitant ainsi tant la coopération européenne que l'émergence de nouveaux projets.

La visibilité du latino-américanisme européen sera ainsi améliorée et le portail latino-américaniste actuel du REDIAL, grâce à l'exploitation de cette enquête, pourra devenir un véritable outil d'information et de partage. C'est ce que nous avons commencé à entreprendre.

### **A. Formations sur l'Amérique latine dispensées dans l'ensemble des institutions universitaires européennes**

Le premier axe de notre recherche concerne donc les formations sur l'Amérique latine dispensées en Europe.

Identifier les différents établissements européens proposant des cours de deuxième et de troisième cycles spécialisés sur l'Amérique latine dans différents pays d'Europe occidentale, centrale et orientale est le premier objectif du programme proposé par le Ceisal : ce travail s'organise autour de la rédaction du formulaire d'enquête, de sa diffusion à partir de personnes ressources ou personnes relais identifiées dans chacun des pays, et enfin de la réalisation d'une banque de données interrogeable par pays, par ville, par thème enseigné, diffusée sur le site web du REDIAL.

Nous avons dressé pour chaque pays une liste de personnes ressources permettant de nous relayer dans le travail d'information. La majeure partie de ces personnes ont été choisies parmi les membres des réseaux européens, qu'ils soient nationaux ou continentaux.

### **B. Organisation de la recherche sur l'Amérique latine en Europe**

Afin de recueillir l'information du secteur recherche, nous nous appuyons sur nos réseaux ressources pour identifier les centres européens qui consacrent leur activité à l'Amérique latine et aux Caraïbes. Tous les types d'approche sont utilisés : enquête orale, écrite, consultations de répertoires et de banques de données spécialisées, consultations de sites web.

Il s'agit de réaliser un répertoire général des centres de recherche travaillant sur l'Amérique latine en Europe, à partir des outils nationaux existants et de compléments d'enquêtes pour les pays non couverts. Plusieurs étapes sont prévues pour cela : récupération et traitement de l'information sur les programmes de recherche et les participants à ces programmes sous forme de banque de données des centres de recherche diffusée sur Internet, couplée avec des annuaires de chercheurs par pays avec affichage des compétences thématiques, et mettant en relief les coopérations existantes entre centres européens.

Tous les pays d'Europe sont concernés par ces deux enquêtes. Bien entendu certains pays sont plus significatifs que d'autres, mais il convient de travailler le plus systématiquement possible afin d'identifier l'information au plus près.

### **C. Information scientifique et technique sur l'Amérique latine en Europe**

L'Amérique latine est devenue, depuis les années soixante, un sujet de recherche et d'étude dans de nombreux pays européens. Ces études pourraient s'appuyer sur les nombreuses ressources existantes, éparpillées sur l'ensemble du continent.



Le complément aux enquêtes menées autour de l'enseignement et de la recherche réside donc dans la description des ressources conservées dans les organismes spécialisés sur l'Amérique latine mais aussi dans d'autres dépôts documentaires comme par exemple les Bibliothèques ou les archives nationales. Missions, enquêtes, recherche sur Internet, mise en place d'une banque de données chargée sur le site web de REDIAL sont les différentes étapes engagées pour ce travail. Le développement d'un portail latino-américaniste européen sur le site de REDIAL permettra l'accès à chacune des banques de données réalisées par le CEISAL et donnera accès à tout un ensemble de liens vers les différents centres travaillant en Europe sur l'Amérique latine.

#### **D. Validation des instruments mis en place et organisation de réunions de synthèse**

Les enseignants, les chercheurs, les associations relais, les personnes ressources sont après la collecte, au cœur des opérations de validation. En Europe de l'Ouest le travail de coopération entre les centres est relativement développé. Pour nombre de pays, et notamment à l'Est de l'Europe, le latino-américanisme n'est pas suffisamment structuré pour donner lieu à des associations nationales. Heureusement, des centres de recherche intéressés par le développement des études latino-américaines dans cette partie de l'Europe ont développé des actions de coopérations spécifiques en ce sens. C'est le cas, notamment, du Cesla à Varsovie, qui depuis plusieurs années a tissé des liens avec les chercheurs spécialisés de ces pays. Ce centre est donc pour ce projet un relais naturel afin de localiser des personnes ressources dans des pays où le latino-américanisme existe, mais reste peu développé. Les personnes identifiées (enseignants, chercheurs, professionnels de l'information) se révèlent être de précieux alliés pour draîner une information peu connue. Il est important pour la cohésion du latino-américanisme européen que des formations même embryonnaires soient repérées afin d'être aidées et soutenues.

Le projet doit normalement se conclure par la mise en place de diverses assemblées européennes sur les questions d'enseignement et de recherche sur l'Amérique latine. Deux réunions sont d'ores et déjà prévues : la première en octobre 2003 à Toulouse, la seconde en juillet 2004 à Bratislava dans le cadre du quatrième congrès européen des américanistes organisés par le CEISAL.

\*\*\*

Afin de rendre le meilleur service à l'ensemble de la communauté scientifique spécialisée, nous appelons tous les américanistes d'Europe à communiquer leur information afin que les résultats soient les plus exhaustifs possible.

### **III.3. INSTITUTIONAL UNIVERSITY CO-OPERATION IN FLANDERS. NORTHERN PRINCIPLES VERSUS SOUTHERN REALITIES - Abstract**

**Nadia MOLENAERS  
Robrecht RENARD**

Over the years the modalities for university development cooperation have changed markedly. In the Flemish (i.e. Dutch speaking part of Belgium) case significant shifts took place from 1997 onwards. Flemish universities could, from then on, set up institutional cooperation links with universities from the south<sup>3</sup>. Compared to the project approach that was the main modality until 1997, this Institutional University Cooperation (IUC) responded to very different principles. First of all, in the institutional cooperation modality funding was granted on the basis of annual programs, rather than ad hoc projects. Secondly, IUC was supposed to be demand driven, which implies that cooperation starts on the recipient side. Thirdly, emphasis was placed on the institutional strengthening of the partner institution.

The reasons for this policy shift toward institutional cooperation were not only a sign of the times. During the nineties, the general tendency in development co-operation strongly argued for more long-term, program, demand-driven, institutional development approaches, with, preferably a strong participative component.

At the same time, within the Flemish university development cooperation, there were increasing critical voices that emphasized the negative experiences and aspects linked to the project approach<sup>4</sup>. The critical analysis made by the coordinating 'Flemish Interuniversity Council' (VLIR) therefore pushed toward more streamlined, professionalized, institutional cooperation.

A lot is expected from this 'new approach'. Demand-drivenness and a program approach are supposed to engender more coherence in development plans, more ownership, hence more effectiveness. The over-arching idea however that unites all these arguments in a coherent framework is the paradigm of participatory development. Development co-operation is about longstanding partnerships, in which donors and recipients join together in strengthening institutions, where the initiative lies with the recipient partner but of whom is expected that he is able and willing to construct the demand and the programs in a transparent, open and participatory manner. The participatory approach will have a positive effect on both

---

<sup>3</sup> The 'Flemish Interuniversity Council' (VLIR) became the co-ordinating and mediating body, responsible for developing a coherent overall policy of university development cooperation.

<sup>4</sup> The paper will give an overview of the problems related to the project modalities.

democracy and development. In the case of university co-operation, it is expected that universities from the south will be better able to play their role as centers of independent critical analysis, but also as directly support development activities.

Although on a normative basis, one cannot but agree with the foregoing line of reasoning and the subsequent expectations, there are however important practical constraints and implications to this approach. Interviews conducted with important stakeholders in Flemish universities and in the partner universities in Tanzania, Kenya, Vietnam, Ecuador and Bolivia revealed that the demand-driven, program approach does not yield as yet the intended effects. First of all, it seems that the weak points of the project approach are only partially tackled by the IUC upset. Secondly, the new IUC approach creates its own set of serious problems. For instance, both in the north and the south the new institutional approach is relatively top-down, with limited room for individual initiative from dynamic sections of the academic community. In general terms, it seems that the demand-driven, program approach only works under very specific conditions. The size and the structure of both Flemish and partner universities seem to matter. We argue for a much more diversified approach in which both projects based funding and program funding should be allowed.

### **III.4. UNE EXPERIENCE PARTICULIERE DE L'UNIVERSITE DE SAN SIMON A COCHABAMBA, BOLIVIE, A PARTIR DES PRINCIPES DE BASE DU PARTENARIAT**

**Faustino TORRICO**

Le partenariat est une relation dans laquelle au moins deux parties ayant des objectifs compatibles s'entendent pour travailler en commun, partager les risques ainsi que les résultats ou les gains. Avoir les bonnes personnes, au bon moment et faire les choses qui conviennent ensemble, voilà ce que nous nous efforçons d'accomplir quand nous mettons sur pied des partenariats. Le partenariat est une affaire de personnes et/ou d'institutions qui ont décidé de travailler ensemble.

Le fondement d'un partenariat réside dans les objectifs que l'on veut atteindre ensemble, et dans la manière dont chacun met ses compétences propres au service de l'objectif commun. Les objectifs deviennent prioritaires. Un véritable partenariat, respectueux de la liberté et de la compétence propre de chacun des partenaires, exige fondamentalement des objectifs sinon communs, du moins partagés.

Les individus, les groupes et les organisations arrivent tous avec leur idéologie propre dans un partenariat, ce qui peut créer un environnement dynamique et passionnant quand celui-ci s'appuie sur un dialogue ouvert et honnête. Cela peut également entraîner un « choc de cultures » qui exigera orientation et aide s'il échappe à tout contrôle.

Le leadership maintient la cohésion du groupe et détermine en fin de compte son succès. Si le partenariat ne dispose pas d'un leadership fort, on doit développer et nourrir ce dernier, qu'il soit partagé ou non.

Le partenariat suppose la prise de décisions en commun, le partage des risques, du pouvoir, des avantages et des responsabilités. Il devrait ajouter de la valeur aux produits et services respectifs offerts par chaque partenaire ainsi qu'à la situation de chacun. Dans un partenariat, c'est donnant, donnant.

Il faut des attitudes, des valeurs, des compétences et des connaissances particulières pour amener des gens très différents à former un groupe, à mettre leurs ressources en commun, à échanger des idées et à mettre en pratique le fruit de leur réflexion. Lorsque des gens décident de travailler ensemble dans un but précis ou pour atteindre des objectifs communs, ils peuvent mettre sur pied un comité ou un groupe de travail; ils peuvent aussi dire qu'ils constituent un partenariat, comme on le voit depuis peu.

Le véritable partenariat (au sens strict du terme) établit une relation officielle entre les membres du groupe. Normalement, ces derniers ont leur propre identité à l'extérieur du partenariat et doivent rendre des comptes à d'autres, de manière indépendante, en plus de devoir le faire au sein du partenariat. L'action ou la transaction se produit dans une situation où chacun trouve son compte et dont chacun s'attend à tirer profit et à partager les risques. Pour dire les choses simplement, un partenariat est une entente en vue de faire ensemble quelque chose qui sera avantageux pour toutes les parties concernées.

Les partenariats peuvent être d'une durée et d'une complexité variables. Ils peuvent être mis sur pied pour quantité de raisons et d'objectifs ; ils présentent toutefois certaines ressemblances :

- le partage de l'autorité ;
- l'investissement commun de ressources ;
- des avantages pour chacune des parties ;
- le partage des risques, des responsabilités et de l'obligation de rendre des comptes.<sup>1</sup>

## **LE PARTENARIAT : CE QU'IL N'EST PAS**

Il n'y a pas de véritable partenariat :

- s'il n'existe qu'un rassemblement de personnes qui veulent accomplir des choses ;
- s'il existe une motivation secrète ;
- s'il y a entente en apparence, alors que dans les faits, les intentions diffèrent beaucoup ;
- s'il ne s'agit que d'un geste symbolique ou si le partenariat a été constitué uniquement pour les apparences ;
- si une personne détient tout le pouvoir et (ou) qu'elle dirige le processus ;
- s'il n'y a pas de partage des risques, des responsabilités, des avantages et de l'obligation de rendre des comptes.

Il n'y a pas de partenariat modèle; chacun est différent et comporte ses propres caractéristiques. Il peut s'avérer difficile de définir la portée du partenariat, la taille du groupe ainsi que les limites géographiques ou autres. La plupart des partenariats doivent se pencher sur des problèmes de temps, de capacité et de partage de compétences. Ils ne sont ni clairs ni précis, et ils sont très certainement imprévisibles, bien que certaines caractéristiques se manifestent davantage dans certaines situations.

## L'EXPÉRIENCE DE PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DE SAN SIMON

Depuis 20 ans que l'Université de San Simon travaille en coopération internationale, les différentes expériences ont suivi un processus évolutif que nous pouvons résumer comme suit :

**une première phase** à prédominance assistentielle, durant laquelle la coopération a fourni principalement des bourses pour des cours de mise à jour professionnelle et des spécialisations post universitaires. Ensuite, et souvent avec ces même professionnels, des projets ont été mis sur pied dans le domaine de la recherche scientifique, très souvent il faut le dire, dans des secteurs d'intérêts exclusifs des pays financeurs, ou d'intérêt individuels au sein de notre Université à défaut de politiques locales et de priorités clairement définies. Les projets se formulaient sur base d'initiatives individuelles et se basaient sur des relations personnelles d'appui politique.

**D'un point de vue académique** les projets de coopération internationales sont, d'un côté, une imposition externe faite d'un mélange de conditions excessivement strictes, et d'un autre côté, la ressource indispensable pour pouvoir obtenir des progrès scientifiques et académiques.

**D'un point de vue financier**, les projets consomment en excès des ressources locales sans pouvoir en palper les bénéfiques, mais d'autre part, ils représentent une alternative tangible au déficit universitaire chronique dû au manque d'intérêt des gouvernements successifs.

Dans ce cadre, la coopération internationale dont bénéficie l'Université de San Simon n'est utilisée ni de manière efficace, ni de manière efficiente.

A cause, entr'autre, de nos faiblesses institutionnelles (système centré sur les professeurs, les étudiants et les cours), la Coopération Internationale a donné la priorité à des champs d'action nouveaux, très éloignés de notre réalité académique de tous les jours, sans remettre en question des pratiques et des schémas souvent en dehors des standards internationaux.

Le personnel académique national a laissé une marge trop grande à la contrepartie externe pour la formulation et la prise des décisions concernant les projets, ce qui a renforcé davantage nos faiblesses institutionnelles.

On pourrait dire que la dépendance économique et scientifique nous a forcé à choisir entre :

demander et accepter l'aide, quelle qu'elle soit, sans en rechercher le pourquoi et le comment ; ou bien développer des projets individuels, et isolés, complètement déconnectés de la réalité académique et des besoins institutionnels.

**Dans une seconde phase**, l'Université a présenté et fait approuver par le Conseil Universitaire "le Plan Quinquennal de développement universitaire de l'UMSS pour la période de 1997–2001, et plus tard le " Plan de développement pour les années 2002 à 2007".

S'appuyant sur une réaffirmation de ses valeurs et de sa mission d'université publique et autonome, ce plan propose les axes stratégiques du développement de l'UMSS, et pour chaque axe, les politiques à mener ainsi que les objectifs à atteindre.

Nous avons comme axes prioritaires liés à la Coopération Internationale :

- organiser et développer les activités de 3ème cycle en fonction du contexte institutionnel ;
- promouvoir des activités de production intellectuelle, de biens et de services qui contribuent au développement régional tout en apportant une solution aux problèmes sociaux ;
- organiser la recherche, en étroite relation avec l'enseignement, et en s'appuyant sur les différentes ressources (humaines, naturelles et matérielles) de l'institution ;
- profiter des opportunités apportées par la coopération internationale en maximisant l'efficience et l'efficacité de celle-ci et en évitant son atomisation.

Sur la base de cette nouvelle conception, l'UMSS est en train de structurer et organiser la coopération internationale qu'elle reçoit, non plus à l'initiative de projets individuels mais sur la base de programmes et de centres existants, et ceux-ci fixent les priorités du développement au niveau de la recherche et des formations post universitaires.

L'objectif est de donner une cohérence interne au sein des facultés universitaires entre les activités de recherche et de renforcer l'autonomie des facultés sur base de leurs plans quinquennaux.

Les équipes de chercheurs ainsi formées établissent une relation horizontale avec leurs partenaires. Les écoles de formation post-universitaire intègrent des professionnels nationaux et étrangers ce qui diminue le nombre de coopérants externes dans l'exécution des projets.

Néanmoins, le chemin à parcourir pour atteindre un véritable partenariat tel qu'il a été défini dans les lignes précédentes est encore long.

Il faudra construire ce sens d'"égalité" entre les parties, mais cela ne dépend pas uniquement de l'UMSS mais aussi de ses partenaires.

**Lier** davantage les activités de recherche aux activités académiques, en évitant ainsi l'apparition d'îlots autonomes de recherche.

**Chercher** des objectifs communs où chaque partie apporte et chaque partie gagne en accord avec son "savoir faire".

**Exploiter** les “points forts” du partenaire au bénéfice des parties.

**Développer** des cours de spécialisation professionnelle moins dépendants de l'aide externe. Au lieu de multiplier les bourses de formation à “l'étranger”, développer notre propre capacité de formation et obtenir des bourses locales (ou régionales) aux candidats.

**Ouvrir** les portes des Universités partenaires pour que les professeurs de nos Universités puissent aussi y avoir accès.

**Contribuer** au renforcement de nos institutions.

**Créer** une synergie entre des projets similaires ou complémentaires de manière à ce qu'ils produisent un impact optimum dans nos sociétés.

## CONCLUSIONS

L'Université de San Simon perçoit de plus en plus l'importance de la Coopération Internationale. Elle a compris les risques que celle-ci entraîne si elle n'est pas liée à ses objectifs propres.

Elle est aussi persuadée qu'il faut pour y arriver passer par le véritable partenariat, une des formes des plus efficaces et des plus efficientes de la Coopération Internationale.

Cochabamba, 30 octobre 2002



## **IV. LES RETOMBÉES DES PROGRAMMES DE COOPÉRATION SUR LA QUALITÉ DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE LATINE**

### **IV.1. RAPPORT D'ATELIER (2<sup>ème</sup>)**

**Frank VAN THOURNOUT**

Les débats de cet atelier se sont centrés sur la question de la transition nécessaire d'une « assistance technique » unilatérale vers une coopération à part entière. Dans ce contexte, on note qu'en matière de sciences naturelles, il y a un avancement vers une relation d'égalité et de complémentarité. Dans le domaine des sciences sociales, la complémentarité est déficiente. Ces sciences sont dominées par la « transitologia » ; la question de « comment faire la transition entre des régimes dictatoriaux vers des régimes démocratiques ? ».

Les différents intervenants ont mis l'accent sur les points suivants :

- Dans le domaine des sciences sociales, il reste beaucoup plus à faire que dans les sciences naturelles. La découverte d'un remède contre la malaria par un médecin colombien (Patrullo) est un excellent exemple de l'existence de centres d'excellence en matière de sciences naturelles.
- Dans le domaine de la santé et de l'informatique, il y a une forte influence de l'Amérique du Nord.
- Des améliorations restent à faire en matière de travail en équipe et du questionnement des résultats scientifiques (« peer review »).
- Il faudrait que la recherche et l'enseignement portent sur des thèmes fondamentaux en évitant les sujets et idéologies à la mode.
- La forte compétition internationale est à la base d'une fuite importante de cerveaux. Des options politiques sont à prendre.
- La coopération universitaire doit soutenir la société civile. D'autre part, il faut faire en sorte que les politiciens et le secteur privé ainsi que le reste de la société civile portent l'enseignement supérieur et tiennent compte davantage des universités et de la recherche.
- Afin d'arriver à une meilleure intégration de l'université dans la société, il est important de mettre l'accent sur la continuité, la complémentarité et la diffusion. Il faut créer une « masse critique », créer des « centres d'excellence » et « éviter la duplication. Il faudrait que les gens deviennent

conscients que la science pratiquée dans les universités a un impact direct (ex. : en matière de santé) et indirect sur leur vie quotidienne.

- Il est important de créer une coopération sud-sud, qui soit soutenue par les élites d'Amérique latine, sans oublier que l'intégration européenne a été un processus long et pénible.
- Une discussion concernant le « topping up » des salaires des scientifiques par la coopération a mis en évidence qu'il s'agit d'une pratique momentanément indispensable, mais insoutenable à long terme. La solution définitive doit provenir de l'acceptation à part entière par la société latino-américaine de l'importance de l'université et des disciplines qu'elle pratique, de telle sorte que les ressources nécessaires à un fonctionnement normal soient attribuées.
- Il faudrait rendre la coopération plus attractive pour les bailleurs de fonds (donateurs) et pour les récepteurs, sans vouloir espérer des résultats à 100%.

## IV.2. LES RELATIONS SCIENTIFIQUES ENTRE L'AMERIQUE LATINE – CARAIBES ET L'EUROPE

**Christian GIRAULT**

Les relations scientifiques existent depuis longtemps. Mais c'est vrai qu'elles étaient plutôt orientées dans un seul sens : des Européens traitant des grandes questions scientifiques à partir d'expériences américaines plus ou moins longues et poussées. On pense à des exemples illustres : Alexandre de Humboldt, Charles Darwin, Claude Lévi-Strauss... Il est plus rare que des scientifiques américains viennent puiser des références en Europe ; il y en eut cependant : Andrés Bello, Eugenio María de Hostos qui vécurent en Angleterre et en Espagne. Parmi les Latino-américains qui ont fréquenté l'Europe on trouve plus facilement des écrivains, des artistes plastiques, des musiciens, et des hommes politiques surtout.

Les choses peuvent changer et sont déjà en train de changer. De nombreux pays des Amériques ont reconnu l'importance de la science dans l'accomplissement des objectifs nationaux ; ils sont prêts à faire les sacrifices nécessaires pour accorder des bourses d'étude et de recherche, pour mettre à niveau leur corps enseignant et pour doter leurs installations académiques des meilleurs équipements et d'un cadre agréable. Il faut reconnaître cependant que certains petits pays n'ont pas encore disposé des moyens d'une politique de développement scientifique et que par ailleurs la crise économique et financière qui frappe de plein fouet plusieurs pays (Rép. argentine, Venezuela...) entraîne un risque pour l'avenir.

Du côté européen, on se rend de mieux en mieux compte des enjeux que comporte l'échange avec les pays de cette partie du monde où les langues pratiquées (espagnol, portugais, français, anglais) sont moins un problème qu'un lien puissant :

- accéder à des connaissances fondamentales sur les territoires américains, les mers bordières (jusqu'en direction du continent antarctique), les cultures populaires, les littératures, les musiques, si riches et variées ;
- influencer les responsables scientifiques, les diplomates, les dirigeants politiques qui prendront les rênes demain – la génération actuelle, très influencée par les écoles économiques nord-américaines, a souvent négligé ces aspects ;

- répondre au « besoin d'Europe » qui se fait sentir dans les couches les plus éclairées et qui se traduit par une curiosité vis-à-vis de la construction de l'Union européenne dans un premier temps et par le souhait de mieux connaître un modèle différent de celui des Etats-Unis dans un deuxième temps.

Cependant des questions demeurent : comment mettre en œuvre des politiques de coopération scientifique en prenant la qualité de la recherche fondamentale pour critère éminent ? Comment éviter la compétition stérile entre des programmes de recherche concurrents ? Comment profiter au mieux des technologies modernes de l'information et de la communication ? Comment et où publier et diffuser les résultats de la recherche ?

Dans cet exercice de réflexion sur la politique scientifique, on devrait certainement s'inspirer de la méthode rigoureuse des sciences « dures » (celle pratiquée par les groupes multinationaux de mathématiciens, les équipes d'astrophysiciens qui se relaient à Puerto Rico et au Chili). Il conviendra aussi de s'appuyer sur l'existant : les systèmes nationaux de recherche (Cnpq brésilien, système national mexicain...), les réseaux du type de la Flacso ou de l'Urel, les académies des sciences, les universités de référence, les revues d'excellence.

### **IV.3. LA COOPERATION TECHNIQUE BILATERALE BELGE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE FORMATION UNIVERSITAIRE**

**Muriel VAN NUFFEL**

Je vais vous présenter les programmes de bourses d'études et de stages, visant à soutenir et développer les ressources intellectuelles des pays partenaires ainsi que les différentes activités menées par la CTB dans le cadre des projets de la coopération bilatérale directe et qui permettent d'apporter un appui aux universités des pays partenaires, notamment en développant certains laboratoires.

#### 1. Qu'est-ce que la Coopération Technique Belge (CTB) ?

Ces dernières années, suite aux modifications du contexte international et à la recherche d'un standard de qualité absolu, une commission spéciale de suivi parlementaire a voulu répondre aux nouvelles attentes en matière de coopération par une réforme de grande envergure en lui donnant une nouvelle organisation et un nouveau contenu.

Pour ce faire, une structure adaptée était nécessaire et la coopération bilatérale belge fut fragmentée en trois composantes : la Coopération Technique Belge (CTB), la Direction Générale à la Coopération Internationale (DGCI), et un Service d'Evaluation de la Coopération Internationale, ces deux derniers étant rattachés au Ministères des Affaires Etrangères.

L'idée était donc née de créer la CTB en tant qu'agence indépendante d'exécution selon l'exemple de la GTZ en Allemagne ou du DANIDA au Danemark.

La CTB a été créée officiellement en 1998 par un Arrêté Royal en tant que société anonyme de droit public à finalité sociale. Elle est liée à la DGCI par un contrat de gestion qui détermine les droits et les obligations des deux parties vis-à-vis des pays partenaires.

Si la DGCI développe les politiques et les stratégies à appliquer, identifie les programmes et les projets de coopération, la CTB, en relation avec les pays partenaires, assure la mise en oeuvre des programmes de prestation de coopération bilatérale directe belge.

Quant au contenu, il a été décidé de délimiter de manière très précise les différents domaines d'action, de mettre sur pied un système de prise de décision transparente

et efficace, d'avoir des instruments d'évaluation et de contrôle fonctionnels et efficaces et de promouvoir la décentralisation.

Pour ce faire, nous pouvons prendre l'exemple de l'installation de 25 représentations ou bureaux de la CTB dans les pays partenaires.

L'objectif principal de la Coopération Internationale Belge est le développement humain durable au travers de la lutte contre la pauvreté mais, ne pouvant intervenir partout et dans tous les domaines, il a été décidé de se limiter à un nombre restreint de pays partenaires et d'établir avec ses pays partenaires des secteurs prioritaires d'intervention.

Les secteurs suivants ont été déterminés :

- soins de santé primaires,
- enseignement et formation,
- agriculture et sécurité alimentaire,
- infrastructure de base,
- consolidation de la société, prévention des conflits.

Avec trois thèmes transversaux :

- l'égalité des chances hommes/femmes,
- la gestion de l'environnement,
- l'économie sociale.

En ce qui concerne l'Amérique latine, les pays partenaires de la Belgique sont la Bolivie, l'Equateur et le Pérou. Certains projets en cours lors de la réforme ont cependant continué comme notamment en Haïti, au Guatemala, au Salvador et au Chili.

## 2. Programmes bilatéraux de bourses d'études et de stages

Avant tout, il convient de spécifier que nous aborderons ici uniquement les bourses gouvernementales gérées par la CTB c'est-à-dire les bourses octroyées dans le cadre d'accords bilatéraux conclus avec les pays partenaires ( bilatéral direct) . La CTB ne gère pas les bourses non gouvernementales octroyées par les universités, par les organisations non gouvernementales ou par les organismes spécialisés tels que le VLIR et le CIUF (pour ne citer que quelques exemples).

Au sein de la CTB, l'Unité des Bourses d'Etudes et de Stages se consacre à la gestion de tous les programmes de bourses d'études et de stages que ce soit en Belgique ou localement.

Le rôle de l'Unité de Bourses d'Etudes et de Stages est fondamental pour la concrétisation du projet de formation des boursiers. En effet, dès que les candidats ont été sélectionnés dans leur pays d'origine (sélection effectuée conjointement par l'Attaché à la Coopération de la DGCI et le Représentant Résident de la CTB), le dossier est immédiatement transféré à l'Unité Bourses à Bruxelles.

A partir de ce moment, toutes les actions nécessaires pour la concrétisation de la bourse sont entamées par l'Unité Bourses. Cela va de l'étude du projet de formation du candidat avec conseil sur l'orientation ou le choix de l'université, à la demande de visa, aux réservations d'avion, à l'accueil en Belgique ou encore au suivi pédagogique pendant le séjour en Belgique.

Le service des bourses travaille en étroite collaboration avec les représentations locales et avec le département chargé de la gestion des projets de coopération.

En effet, les projets ont souvent besoin de faire appel à des experts, pour participer à des études exploratoires en vue de l'identification de projets ou programmes ou pour prendre part à des missions de formulation ou de monitoring (la CTB, pour la réalisation de ce type de missions essaye le plus possible d'avoir recours à des experts nationaux ou régionaux). Les représentations locales ou les responsables géographiques des projets peuvent avoir recours au service des bourses pour consulter la base de données reprenant les personnes formées en Belgique ou localement au travers des programmes de coopération belge.

L'utilisation de cette base de données permet, d'une part, que certains étudiants suivant des formations très pointues apportent une grande plus-value scientifique dans leur pays et d'autre part, que les personnes formées qui ne sont pas directement liées à un projet ou à une université locale puissent aussi participer activement au développement de leur pays.

***On distingue plusieurs catégories de bourses :***

Tout d'abord, il y a deux groupes distincts déterminés par le type de financement : les bourses "projet" ou "hors-projet"

***Bourses Projet :*** bourses octroyées à une personne participant au projet ou en relation directe avec celui-ci et dont le financement est inclus dans le budget du projet. La formation sera liée à un secteur ou à une spécialisation directement applicable dans le cadre des activités du projet.

***Bourses Hors-Projet :*** bourses octroyées par le gouvernement belge, en accord avec le pays partenaire, dans le cadre d'un quota établi annuellement par pays.

Ces bourses sont classées en trois grandes catégories :

***Bourses d'études :***

Bourse octroyée pour des programmes de troisième cycle au sein d'universités belges.

***Bourses de doctorat mixte :***

Bourse octroyée pour des recherches de doctorat dont une partie est menée au sein d'une université belge et une partie au sein de l'université du pays d'origine.

***Bourses de stage :***

Bourse permettant de suivre un programme de formation en rapport avec l'activité professionnelle exercée par le bénéficiaire et dans des domaines habituellement peu développés dans le pays d'origine. Il peut tout aussi bien s'agir d'une formation dans

un laboratoire universitaire, que d'une formation au sein d'un ministère belge ou encore d'une formation plus technique au sein d'une entreprise privée.

On retiendra également, dans la volonté de promouvoir la décentralisation, l'importance des bourses locales et du recensement de centres d'excellences dans les pays partenaires :

### **Bourses locales**

Les bourses locales sont composées des mêmes catégories de bourses (études, stages et doctorats mixtes) mais attribuées dans le pays même ou dans la région.

### **Centres d'excellences (en Amérique latine)**

Pour aller dans le sens de la décentralisation et de la mise en valeur de l'expertise des pays partenaires, la CTB a entamé un processus de recensement de centres d'excellences potentiels pour en informer les chefs projets et les Représentations locales afin d'encourager les formations locales.

### 3. Quels sont les projets de la CTB en matière de formation ou de projets soutenant le monde académique ?

Comme nous l'avons vu précédemment, parmi les secteurs prioritaires de la coopération internationale belge se distingue l'enseignement et la formation.

Nous distinguerons deux "types" de projets parmi les activités de la CTB en matière de formation :

1. les projets spécifiques qui s'articulent autour de 3 points d'action : l'enseignement fondamental et l'alphabétisation, l'enseignement professionnel et la formation technique et, finalement la formation et l'encadrement des enseignants. Cependant aucun projet spécifique de ce type n'est actuellement développé en Amérique latine
2. les projets qui ont parmi leurs composantes un appui substantiel à une université ou un centre de recherche en Amérique latine

### **Quelques exemples concrets**

#### 1. Projet CUMETROP (Medicina Tropical y Salud Pública en distritos urbanos y rurales)

En Bolivie, le Projet CUMETROP, qui a été clôturé en juin 2002, nous permet d'illustrer concrètement l'emploi possible des bourses pour renforcer les capacités locales et l'appui à la coopération académique entre une institution bolivienne et une institution belge.

Il s'agit d'un projet développé dans la municipalité de Cochabamba et dont le but était de contribuer à améliorer la santé de la population par le développement de d'enquêtes/recherches en Santé Publique et Médecine Tropicale.

Ce projet était mené conjointement avec le Ministère de la Santé et ses représentants locaux, l'Université de San Simon et pour la partie belge, l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers et l'Université Libre de Bruxelles.



Parmi les activités développées par ce projet, une attention particulière a été portée à la création d'une unité de recherche et d'enseignement en organisation de services de santé à la Faculté de Médecine de l'Université de San Simon.

Des médecins boliviens impliqués au niveau des antennes locales du projet sont venus suivre en Belgique une formation complémentaire post-universitaire à l'Institut de Médecine Tropicale, des stagiaires travaillant dans des laboratoires sont venus suivre une formation technique très poussée au sein du laboratoire de parasitologie de la Faculté de Médecine de l'ULB et finalement deux projets de doctorat liés à la problématique couverte par le projet sont encore actuellement en cours de réalisation.

## 2. Projet (CENAIM – Centre National d'Aquaculture et de Recherche Maritime) Maestria en Acuicultura Marina

En Equateur, le Projet de Postgraduat en Aquaculture Marine a pour objectif la mise en place d'un système de postgraduat en aquaculture à vocation régionale, ceci afin d'augmenter le nombre de spécialistes, notamment pour améliorer la rentabilité de l'élevage des crevettes.

Ce projet est réalisé avec la Escuela Superior Politécnica del Litoral, et la Facultad de Ingeniería Marítima y Ciencias del Mar en Equateur.

Les étudiants en formation proviennent de tous les pays d'Amérique latine; il en fait le deuxième centre régional au niveau mondial (après un centre situé en Asie).

Ce projet cogéré par la CTB se réalise en très étroite collaboration avec le Laboratoire d'Aquaculture de l'Université de Gand (RUG) et de l'Université Catholique de Louvain (KU Leuven). Un contrat a été passé entre la DGCI, la CTB et la RUG pour un budget de près de 250.000 € servant à développer les activités suivantes :

- Missions courtes d'experts belges en Equateur
- Coût administratif universitaire,
- Préparation de cours sous CD-ROM,
- Appui technologique pour des cours donnés en vidéo conférence entre la Belgique et l'Equateur,
- Appui et matériel pour les stages d'Equatoriens en Belgique.

Une autre partie du budget du projet, tournant autour des 150.000 €, est destinée à l'attribution de bourses internationales.

D'autre part, la Belgique vient d'octroyer un complément de budget d'une valeur de 990.000€ pour financer la formation de boursiers en provenance d'Amérique latine en Equateur jusqu'en 2005.

## **Projet PSRIS (Sistemas locales de salud pública en zonas rurales) et PRODISA (Desarrollo rural integral)**

Ces deux projets en matière de développement de zones de santé et de développement rural intégré (eau, micro-crédit et production) sont étroitement liés. Ils partagent une même zone géographique : les départements de Ichilo et Sara près de Santa Cruz.

Leur réalisation a permis de créer des synergies avec l'Université Autonome Gabriel Rene Moreno et avec l'Université San Simon.

Exemple : Activités développées avec l'Université Autonome Gabriel Rene Moreno (UAGRM ) de Santa Cruz

Tant le projet PSRIS comme le PRODISA développent des activités avec l'Université Publique de Santa Cruz. La CTB a notamment signé une convention avec la Faculté des Sciences de la Santé.

Les projets ont trouvé dans l'Université un interlocuteur précieux pour la constitution de comités techniques pour la publication des résultats des recherches. Les publications conjointes de ces recherches devraient avoir un impact dans la zone et sur la population cible du projet.

De plus, les nombreuses possibilités d'échanges entre le personnel technique des projets et les enseignants ont permis d'apporter des modifications aux programmes académiques afin d'offrir une meilleure lecture des nécessités de la réalité.

Finalement, les différentes municipalités et les systèmes de santé locaux ont la possibilité de pouvoir compter sur des équipes multidisciplinaires et professionnelles qui peuvent développer les études spécifiques nécessaires pour apporter une réponse à des besoins que des limitations techniques les empêchent de résoudre.

L'université a, quant à elle, démontré son intérêt pour la continuité de la convention signée avec le projet et, dans l'étude d'autres formes de collaboration telles que :

- la désignation d'un coordinateur pour l'appui et le suivi du groupe de personnes suivant une formation dans la zone,
- la recherche de création d'espaces de rencontre entre le personnel technique du projet et les enseignants de l'université,
- la formation d'un comité éditorial pour la publication des résultats des recherches en coordination avec le PSRIS y el PRODISA.

## **V. L'IMPACT DES PROGRAMMES INTER-UNIVERSITAIRES SUR L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL, TANT EN EUROPE QU'EN AMÉRIQUE LATINE**

### **V.1. RAPPORT D'ATELIER (3<sup>ème</sup>)**

**Yves CARLIER**

L'atelier n'a pu aborder que deux thèmes, celui du choix des priorités géographiques ou sectorielles de la coopération et celui de l'impact de cette coopération dans les pays du sud, tant le sujet était vaste

#### **1) Choix des priorités géographiques ou sectorielles de coopération**

Les participants à l'atelier considèrent que la coopération bilatérale (d'un pays du Nord vers un pays du Sud), en général, effectue ses choix géographiques selon une hiérarchie de critères. Le premier étant l'histoire que le pays du Nord a entretenue ou entretient avec le continent ou le pays considéré (exemples : choix prioritaire de l'Afrique pour la Belgique ou de l'Amérique latine pour l'Espagne). Le deuxième critère permettant d'orienter la coopération vers tel ou tel pays est en général celui de la pauvreté. Finalement, les choix sectoriels de coopération à l'intérieur du pays choisi correspondent généralement à ceux du partenaire. Ce type de coopération bilatérale permet une grande flexibilité car elle n'est pas soutenue par un cadre rigide et les règles peuvent varier pour s'adapter aux différents partenaires. A l'inverse, la coopération que l'Union européenne entretient avec plusieurs pays en voie de développement apparaît beaucoup plus rigide, du fait que les critères sont les mêmes quel que soit le pays concerné. Néanmoins, le critère dominant de choix reste la pauvreté, et les secteurs préférentiels, les droits de l'homme et la démocratie et le désenclavement par l'éducation et les nouvelles technologies.

#### **2) L'impact de ces coopérations dans les pays du sud**

Les participants à l'atelier ont mentionné comme principale retombée positive des coopérations, le travail en réseau entre universités. Un facteur important est la durabilité de ces réseaux parce qu'ils sont basés sur des conventions inter-

institutionnelles. Une deuxième retombée positive découlant de la première est l'intégration régionale d'universités de différents pays appartenant à ces réseaux.

A l'inverse, les participants ont mis en avant quelques problèmes rencontrés qui limitent l'impact de ces coopérations :

- i) la tendance des universitaires à vouloir publier à tout prix, ce qui est utile pour mesurer l'impact de la coopération à court terme, mais qui, probablement, limite l'impact à long terme de toute une série de coopérations. Cette tendance aboutit à une approche très théorique de la coopération et permet difficilement le développement d'applications plus pratiques ayant un impact à long terme ;
- ii) la mauvaise gestion des ressources humaines, depuis l'attribution des bourses (les critères de choix des boursiers doivent-ils être sociaux ou au mérite ?), jusqu'à leur valorisation au retour. Celle-ci doit éviter la fuite des cerveaux. Le nombre de DEA ou de docteurs formés, s'il permet une mesure de l'impact de la coopération à court terme, n'est pas un critère suffisant pour mesurer à long terme la valorisation des ressources humaines formées. Il serait en effet important de savoir où les personnes formées se sont intégrées et ce qu'elles font... Il serait important de créer une banque de données permettant de mesurer l'impact de ces ressources humaines à long terme, qui pourraient, par ailleurs constituer une réserve d'experts. La création de réseaux d'anciens boursiers devrait être encouragée.
- iii) la pérennité de beaucoup de programmes de coopération dépend de la stabilité des gouvernements du Sud. Ceci peut poser des problèmes en terme d'impact à long terme. La réalisation de programme de coopération directement avec des universités indépendantes du pouvoir serait souhaitable.

Bruxelles, le 2/12/02

## V.2. LAS ACCIONES DEL CENTRO DE FORMACION Y DE INFORMACION DE AMERICA LATINA

Isabel RECAVARREN

### CENTRO DE FORMACION Y DE INFORMACION DE AMERICA LATINA

Agradezco a los organizadores de este *Colloque Europeen* en especial modo a Christian DAEM, el haberme invitado a reflexionar sobre las Relaciones Inter-Universitarias entre Europa y América Latina.

Me siento afectivamente unida al CERCAL, mi tesis doctoral la realicé apoyándome en la biblioteca de la ULB y sobre todo en la Biblioteca de este Centro. Reflexionando sobre la formación universitaria en América Latina, yo me hago dos preguntas: ¿quién se forma? y ¿formación para qué?

Antes de todo, debemos tomar en cuenta que la formación debe coadyuvar al desarrollo de una sociedad entonces ésta debe responder a aquellas necesidades. Sin embargo, respondiendo a la primera pregunta ¿quién se forma? constatamos que en la región latinoamericana se forma o, mejor dicho, obtiene un título universitario una pequeña cantidad de jóvenes. Fuera de la Universidad se encuentra la gran mayoría de ellos, que podríamos denominar los excluidos.

El elemento agravante es que las situaciones internacionales, precisamente los imperativos económicos y geopolíticos han cambiado y siguen cambiando, y los contenidos de los programas de estudio no responden a estos cambios. Es el problema de los contenidos.

Respondiendo a la segunda pregunta ¿formación para qué? tenemos al graduado frente a dos realidades, una de ocupación que no responde a su formación y a sus expectativas tanto económicas así como de ejercicio profesional. La otra es que si ocupa un cargo representativo, cuando debe participar en los eventos internacionales y/o negociaciones internacionales se encuentra desaventajado y no le queda más remedio que dar su anuencia a las propuestas.

Esto nos lleva a diferenciar dos tipos de enseñanza: una tradicional que teóricamente debe formar a la clase líder de un país y que en la zona latinoamericana responde a situaciones pasadas y la innovadora que responde a las necesidades de las personas y de los países.

Situando lo anteriormente expuesto a la región Andina, me refiero al Perú, Ecuador, Bolivia, Colombia, Venezuela, la educación universitaria no responde a la situación internacional de la región.

Un ejemplo de este cambio, que surge de la sociedad civil, es la Universidad del Cono Norte de Lima - Perú, a la cual he tenido últimamente la oportunidad de visitar, ha sido y es la idea de un Sacerdote, Monseñor Panizza, quien respondió a lo que él percibió como la solicitud de la población y propuso la creación de dos facultades la cual es frecuentada regularmente. Sin embargo un sábado realizó una invitación para hablar de la "Formación de micro empresas" ese día centenares de pobladores acudieron a la invitación y está programando otros encuentros.

Esta experiencia nos hace comprender una realidad que quiere crear un mercado productivo y también nos lleva a meditar sobre el inicio de la Comunidad Europea de solamente 6 países, en aquel momento, predominantemente agrícolas, al cual todos sus habitantes participaron "sin exclusión" en la actividad productiva y comercial que está a la base de lo que es hoy la Unión europea. Si en ese entonces la situación era más simple, desde el punto de vista productivo y comercial comparándola con la época actual, debemos concluir que la Universidad debe responder con cursos a fin de ayudar a construir las bases económicas y de bienestar de la sociedad.

Por otro lado, constatamos la presencia siempre más insignificante de latinoamericanos que estudian un Doctorado en la Unión europea. Además de dirigir el CEFIAL de Milán (Centro de Formación e Información de América Latina) trabajo en la Universidad Luigi Bocconi en el Instituto de Derecho Comparado coordinando el Doctorado de Derecho Internacional de la Economía, un doctorado de alta especialización que cuenta con una planta internacional de profesores que forman un grupo anual de estudiantes que ocuparán seguramente posiciones internacionales importantes. Desde antes que obtuviese el grado de Doctor en es mismo Doctorado, ya el cupo para los extranjeros no poseía una contribución económica y es oneroso culminar dicho grado.

Entonces yo considero que se podría muy bien actuar en dos direcciones:

**Una de doble vía** : por medio de la creación de "Especializaciones en Comercio con América Latina" a dictarse en los países de la Unión Europea y "Especialización en Comercio con la Unión Europea" a dictarse en los países de América Latina, en especial modo en la región Andina. Esta región acaba de recibir la ampliación de la ATPDA por parte de los Estados Unidos y necesita crear fuerzas internas para responder a esta apertura. No se puede siempre y sólo solicitar la presencia del inversionista extranjero privado el cual no puede contar con la contraparte nacional preparada y produce dentro de la sociedad que lo acoge mayor exclusión. Al empresario no se le puede pedir que resuelva los problemas sociales y formativos de una sociedad.

**Formación de la clase dirigente:** por medio de la apertura de un puesto en todos los Doctorados que se dictan en la Unión europea a un originario de América Latina que reciba la beca de estudio como un nacional de la Unión. Que participe por mérito al examen de ingreso y haga la vida de los doctorandos sin diferencia alguna de este modo participará plenamente a la vida europea. Esto permitirá compartir un pensamiento común que unirá a estas dos regiones en algo más sólido que es la relación comercial: la cultura.

Otra realidad conexas con la situación de Exclusión que vive América Latina es la de los **inmigrantes**, en especial modo los andinos, presentes en la Unión Europea. Como abogada peruana he podido ver esta realidad conformada por “excluidos”, en gran parte mujeres, que se están convirtiendo en sujetos económicos y como mujeres trabajan además para traer a sus hijos a Italia. Esta realidad, si recibe una formación adecuada, podrá cambiar la fisonomía de la sociedad andina. Estas personas pueden hacer aquí lo que en sus tierras no hubieran podido hacer, trabajar, ganar dinero y participar en la economía sin discriminación. Sus hijos se están educando, aprenden idiomas, están dando un salto de cuatro generaciones. Estas personas no deben perder su nacionalidad de origen, en cambio deben recibir formación para contribuir a hacer dinámica la economía de la región con la contribución de la Unión europea. Este bienestar económico no solamente se limitará a dinamizar la economía andina sino que además contribuirá, entre otros, con el problema de las pensiones de la Unión.

El recurso más importante de una sociedad es su gente y América Latina necesita que su gente sea formada adecuadamente.

La Unión Europea ha realizado su proyecto de desarrollo en una época irrepetible, recibiendo la ayuda de los Estados Unidos. La cultura y filosofía europea en gran parte no ha recibido contaminación. La Unión Europea no debe alejarse de su agenda social y debe comprender que ayudar a América latina es ayudarse a sí misma, ayudando a esta región podrá cumplir su proyecto de convertirse no solamente en una potencia comercial sino y además en el líder internacional que todos esperamos, donde el desarrollo y el bienestar debe ser un derecho de todos los que vivimos en este planeta llamado Tierra.

### **V.3. LOS PROGRAMAS DE DESARROLLO DE LA UNIVERSIDAD DEL ECUADOR**

#### **Salomon JAYA QUEZADA**

El Ecuador es uno de los seis países de menor desarrollo económico en América Latina, ocupa los últimos lugares de una lista de más de 70 países estudiados en base a considerar indicadores vinculados con la generación del conocimiento, la innovación tecnológica, la ética y la transparencia.

Esta realidad en buena parte puede ser explicada por la falta de una unión adecuada de los estratos de poder, es decir, los estratos encargados de tomar decisiones políticas, económicas, educativas y sociales en los diferentes niveles de la institucionalidad social ecuatoriana. Para ellos las grandes transformaciones generadas por la era de la información y el conocimiento, aún no son parte de sus agendas corporativas, de sus estrategias políticas, o simplemente de su cultura académica.

Frente a este fenómeno se destaca que asistimos a un cambio de Epoca Histórica y, por lo tanto, la sociedad en su conjunto se encuentra ante una disyuntiva crucial, o, ir de la dependencia a la presciendencia o, ir hacia la sociedad del conocimiento. Esto requiere comprometerse de manera seria, frontal y sistemática con la investigación orientada a los problemas de nuestro contexto, una investigación que de esta manera logre procesos de innovación tecnológica y cultural.

Podemos ser actores del conocimiento y así lograr un futuro viable para todos, ser generados de símbolos para interpretar y crear nuestra propia realidad, pero esto requerirá tener políticas de Ciencia, Tecnología e Innovación, y de invertir disciplinadamente en Ciencia y Tecnología.

El impacto de los programas interuniversitarios en el campo socioeconómico y el desarrollo global Europa-América Latina, consideramos que se enmarcan en los siguientes aspectos básicos :

- Permiten abordar problemas que tienen influencia no solo locales o regionales, sino globales como es el caso del acuerdo de Cooperación Interuniversitaria entre la Universidad Central del Ecuador – Universidad de Liège de Bélgica que se ocupa del Transporte Intermodal Amazónica en particular, cuidando el ambiente, la ecología y el calentamiento global.



- Tiene que ver con los campesinos, indígenas, la sociedad en general, dicho de otro modo con el gobierno por ser de beneficio social.
- La posibilidad de que académicos y científicos de Europa y América Latina podamos trabajar juntos en un plano de igualdad implica :
  - Contribuir de manera cierta en nuestro desarrollo socioeconómico
    - Queremos tener un desarrollo de la ciencia que mire las diferencias regionales Norte-Sur.
- Las Universidades Europeas y Latinoamericanas logran aprender mutuamente de las diferencias y así sientan bases más firmes para el desarrollo socio-económico.

La Universidad Central del Ecuador, tiene relación académico-investigativa con varias Universidades Europeas, entre otras están las belgas, españolas, francesas e italianas, además está incorporada a una red de Universidades de Europa y América Latina para educación a distancia. En nuestro país tiene acuerdos con organismos del Estado y de la empresa privada, esto permite la autogestión lo cual ayuda a mejorar los recursos económicos para invertir en la propia institución.

En la actualidad se analiza en la Cancillería Ecuatoriana los corredores para definir por que país pasará el Eje de Transporte Multimodal Océano Pacífico-Océano Atlántico, pues existe vivo interés de Ecuador, Perú y Colombia en unir a puertos del Océano Pacífico con Manaos. La Universidad Central del Ecuador en concordancia con la Universidad de Liège de Bélgica y sus Centros de Investigación el CETIF y el ANAST han participado en la mesa de trabajo exponiendo sus criterios técnicos en las áreas de Transporte, Navegación y Arquitectura Naval. Esto ha permitido mirar dos cosas :

- a) Que la transferencia de tecnología recibida por el CETIF de parte de ANAST ha resultado positiva por ser de aplicación inmediata y de carácter durable,

y

- b) Que nuestro país cuenta con un organismo competente para discutir y analizar problemas en lo que anteriormente carecía de especialistas.

Actualmente, el CETIF, organismo creado por iniciativa de las universidades de Liège y Central del Ecuador está liderando actividades referente al tema de Transporte y Navegación, pero su actividad requiere el permanente apoyo técnico y científico de ANAST, para esto mantenemos un acuerdo de cooperación interuniversitaria de apoyo mutuo.

Anteriormente con el auspicio del Gobierno del Reino de Bélgica y la Universidad de Liège de Bélgica se capacitó a varios ecuatorianos en diferentes áreas de la investigación.

Hoy, con esa transferencia de tecnología tenemos ingenieros y tecnólogos calificados para realizar trabajos sobre Transporte, Arquitectura Naval, Construcciones Hidráulicas y Navales y hemos conformado un Centro Regional de Transporte Intermodal y Fluvial como es el CETIF.

La sociedad ecuatoriana y de la Región Amazónica hoy ven al CETIF como un organismo que se ocupa de servir a la comunidad local y regional, y esto que nació hace poco años hoy ya tiene cuerpo legal y funcional, es una conquista interuniversitaria, que sólo se logra teniendo capacidad, voluntad y liderazgo en sus instituciones y en sus gentes.

La globalización, la innovación, la autogestión y la eficiencia, obliga a que nos unamos y compartamos el saber, la ciencia, la tecnología ; y por eso, es que este coloquio está muy bien venido por que nos permite conocernos y emprender más acciones para el mejor convivir universal.

¡Viva la relación Interuniversitaria !



---

<sup>1</sup> La CUD est une commission permanente du Conseil interuniversitaire de la Communauté française...

<sup>2</sup> Il s'agit d'un réseau ALFA-TRA, coordonné par l'UCL, et qui réunit également l'Université de Salamanca, l'Université de Toulouse, l'Université de la Plata, l'Université Catholique du Pérou, l'Université du Chili.

<sup>3</sup> La réalisation du colloque « Quelle coopération interuniversitaire dans un monde globalisé ? » réalisé dans le cadre du 575<sup>ème</sup> anniversaire de l'UCL, les 10 et 11 mai 2001, a été l'occasion de dresser un bilan de ces liens dans différentes disciplines.

<sup>4</sup> Voir à ce propos *L'Université Catholique de Louvain et l'Amérique latine* : Regards métis, AGL-APPROCHE, Louvain-la-Neuve, janvier 1993, 248 p.

<sup>5</sup> Introduction au dossier « Lovaina » consacré aux liens entre l'UCL et l'Amérique latine, paru dans la Revue Louvain n°69 de juillet 1996.

<sup>6</sup> Molitor, M. « Introduction à la coopération Universitaire Institutionnelle », *Premières Rencontres Internationales de la CUD « Construire ensemble le savoir universitaire pour le développement »*, Bruxelles, 28-29 novembre 2002, p. 2.

<sup>i</sup> Source des principes de base du partenariat: Guide du partenariat – DRHC – Canada – <http://www.hrdc.gc.ca>